

La Presse ne paraît
pas demain et
le vendredi 2 janvier
À samedi!

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

Sortir
Des suggestions
pour le Nouvel An
page C8

Baisse du nombre de meurtres dans l'île de Montréal en 1997

ANDRÉ NOËL

Le nombre d'homicides a atteint, en 1997, son plus bas niveau depuis 1980 dans l'île de Montréal, ce qui confirme une tendance constante à la baisse.

L'année n'est pas finie, mais presque. Hier soir, 49 personnes avaient été tuées sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en 1997, contre 55 en 1996 et 74 en moyenne depuis 20 ans. Seule l'année 1980 avait connu moins de 50 homicides, ce qui, à

l'époque, sortait des normes. La police a recensé 95 homicides en 1977, 43 en 1980, 83 en 1985, 69 en 1990 et 60 en 1995. Cette tendance à la baisse se manifeste dans plusieurs autres grandes villes de l'Amérique du Nord, notamment New York, Los Angeles, Chicago, la Nouvelle-Orléans, Dallas, Baltimore, San Francisco.

Les experts attribuent cette chute entre autres à un meilleur travail policier et au vieillissement de la population. Il y a moins de jeunes adultes susceptibles de commettre des meurtres.

Le lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides à la police de la CUM, donne aussi une autre raison : le meilleur travail des ambulanciers et des médecins.

« Avant, une personne qui recevait une balle dans la tête, mais qui n'était pas tuée sur le coup, finissait souvent par mourir, a-t-il dit. Maintenant, elle peut souvent être sauvée. Les meurtres deviennent donc des tentatives de meurtre. Les ambulanciers sont beaucoup plus

Voir **BAISSE** en A2

La TVQ augmente de 1% demain

MIVILLE TREMBLAY

Dès demain, les consommateurs paieront 1 % de plus en taxe de vente du Québec (TVQ). En revanche, les travailleurs à faible revenu verront le montant net de leur prochain chèque de paye grossir sensiblement, mais pour la majorité, les changements passeront inaperçus.

Concrètement, la TVQ passe de 6,5 à 7,5 %. Les ménages à faible revenu seront compensés par une majoration du crédit d'impôt remboursable pour taxe de vente.

Les revenus gagnés à partir du premier janvier seront frappés par une nouvelle table d'imposition, où le nombre de paliers est réduit de cinq à trois.

À partir de demain, les cotisations à l'assurance-emploi diminuent aussi pour les employés et les employeurs. Malheureusement, celles qui financent la Régie des rentes du Québec (RRQ) augmentent d'un montant équivalent.

Les rentes versées par la RRQ sont indexées à hauteur de 1,9 % et les pensions alimentaires qui sont indexées sont majorées du même pourcentage.

Le compte de téléphone augmentera à compter de ce mois-ci, de 1,22 \$ pour les clients de Bell Canada dans la région de Montréal, et de 2,57 \$ en moyenne ailleurs en province.

Autres informations en page D1

Les Backstreet Boys déferlent sur Montréal

Aucun doute, les Backstreet Boys sont encore maîtres à Montréal. Devant une salle comble hier soir au Centre Molson, les idoles de Floride ont dansé et chanté sans arrêt, sous un tonnerre de cris et d'applaudissements. Manifestement, la *Backstreetmania* fait encore rage. Et c'est loin d'être terminé: les boys, qui ont vendu 700 000 exemplaires de leur dernier album en quatre mois au Canada, remettent ça ce soir, dimanche 1^{er} janvier, ainsi que les 5 et 6 janvier...
A lire en page B8

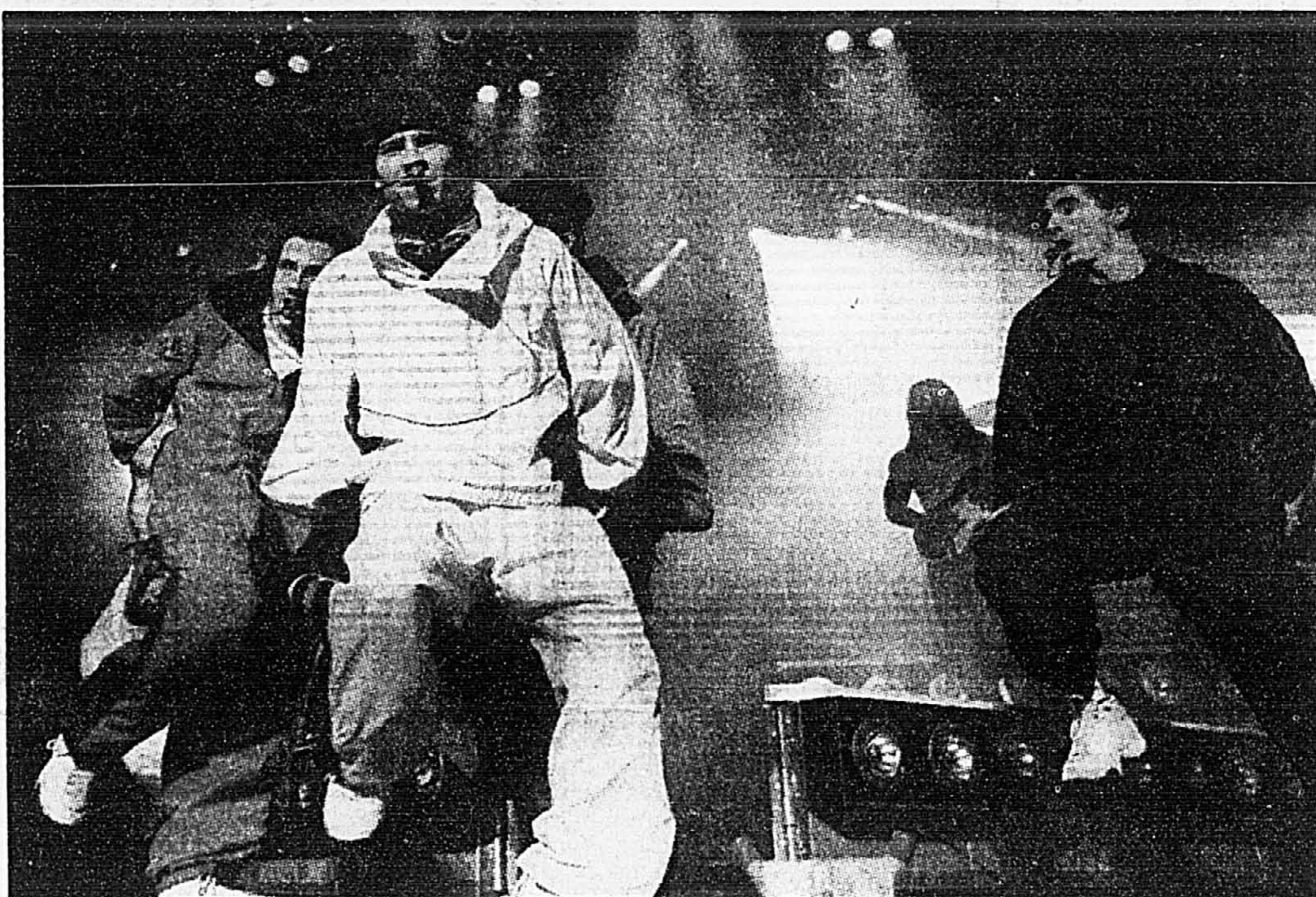


PHOTO DENIS COURVILLE La Presse

Enlèvement de la neige: déficit de 17 millions à la Ville

ISABELLE HACHEY

Si la tempête qui s'est abattue hier sur le Québec s'est avérée « beaucoup moins monstrueuse que prévu », elle coûtera tout de même près de cinq millions à la Ville de Montréal.

Et les abondantes précipitations de neige en 1997 ont largement dépassé les prévisions de l'administration municipale, qui termine l'année avec un déficit de 17 millions pour le déblaiement des rues de la métropole. La Ville avait alloué 48,6 millions aux travaux de déneigement en 1997, mais dépensera fi-

nalement près de 65 millions. La Ville prévoit déboursier 51,9 millions pour le déblaiement de la neige l'an prochain. Mais ça, c'est si Dame Nature se tient tranquille en 1998, évidemment.

« On dépense 220 000 \$ par centimètre de neige », explique un porte-parole du service des travaux publics de la Ville, Philippe Briand, qui estime qu'une vingtaine de centimètres de neige ont recouvert les rues de Montréal, hier. Un cadeau de Noël dont la Ville se serait bien passée...

Des chutes de neige, il y en a d'ailleurs eu

beaucoup en 1997. Plus de 400 centimètres à Montréal, évalue M. Briand. Or la Ville estime qu'il tombera 200 centimètres de neige, bon an, mal an, quand elle effectuera ses prévisions budgétaires. « Dame Nature n'aime pas les statistiques, constate M. Briand. Mais il faut remonter loin en arrière pour retrouver une année où il est tombé 400 centimètres de neige à Montréal. En fait, la plus forte précipitation hivernale remonte à 1946-1947, où on avait enregistré 353,3 centimètres ! »

Hier matin, les employés municipaux et les entrepreneurs n'avaient pas tout à fait ter-

miné de ramasser la dernière bordée de neige, tombée vendredi, quand ils ont repris le déblaiement. « Les travaux de chargement étaient presque terminés, il ne reste que quelques rues, mais nous devons d'abord nous occuper de la sécurité des citoyens. Le chargement ne fait que faciliter la circulation », explique M. Briand.

Le chargement de la neige coûte un million par jour à la Ville. De vendredi à mardi, deux équipes de 1 400 personnes se sont

Voir **ENLÈVEMENT** en A2

Le Bye Bye que nous ne verrons pas ce soir

JEAN BEAUNOYER

« U ne minute avant minuit apparaissent « live » sur la scène du Bye Bye une voiture rouge et une voiture bleue ressemblant à des Formule 1. C'est le départ de la course. La voiture rouge prend l'avance, mais juste avant minuit moins dix secondes, la voiture

bleue dépasse la voiture rouge. Pour se venger, la voiture rouge rentre dans la voiture bleue. Le conducteur de la voiture bleue sort de sa voiture, le conducteur de la voiture rouge aussi. On croit qu'ils vont se battre. Le conducteur de la voiture bleue enlève son casque, c'est Jacques Villeneuve. Le conducteur de la voiture rouge enlève son casque, c'est... Céline Dion. Ils s'embrassent. Il est minuit. Bonne année ! » Voilà le « coup de minuit » que nous aurait préparé Stéphane Laporte

s'il avait écrit le Bye Bye 1997. Mais après avoir travaillé pendant quatre ans, de septembre à la fin de décembre, aux derniers Bye Bye, Laporte a laissé sa place à une nouvelle équipe qui n'a pu « livrer la marchandise » en si peu de temps, semble-t-il. On verra donc les meilleurs moments de l'histoire des Bye Bye, le 31 décembre prochain. Et l'année 1997 ? Omise ? Oubliée ? Déjà classée dans les

Voir **LE BYE BYE** en A2



PHOTO La Presse

Dominique Michel et Stéphane Laporte.

731
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces

- index C5
- immobilier C5 à C7
- marchandises C7
- emplois C7
- automobile D9

- affaires D2

Arts et spectacles B4 à B12

- horaire spectacles B6

- horaire télévision B5

- télévision B4

Bandes dessinées C6

Bridge D10

Décès D11

Économie D1 à D8

Êtes-vous observateur C5

Feuilleton D9

Horoscope C6

Le monde B3

Loteries A2, A4

Marketing D12

Mode C1 à C3

Mots croisés C7

Mot mystère D9

Politique B1

Tabloïd Sports

- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Entre le boeuf et
l'âne gris...
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Poudrierie
et froid
Max. -17, min. -26
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

SERVICE DE LIMOUSINE GRACIEUSEMENT OFFERT DE VOTRE RÉSIDENCE À L'AÉROPORT

Croisière sur la Vision of the Sea

Le bonheur est au présent
laissez-nous vous y conduire

de la Royal Caribbean
départs : 23 mai, 6 juin, 4 juillet 98
7 nuits à partir de 3 229 \$ p.p. (cabine extérieure)
Espagne, Monte Carlo, Cannes, Corse, Rome,
Sicile, Malte, + possibilité de 14 nuits « Marjorie,
Marseille, Florence, Naples, Sardaigne, Venise »

Circuit Nouvelle-Zélande et Australie
de Montréal
du 15 mars au 3 avril 1998
7 124 \$ p.p.
Possibilité de prolongation
en Polynésie.

Standards de la Thaïlande
de Montréal
du 19 février
au 9 mars 1998
3 804 \$ p.p.

J'ai besoin de vacances
multi-voyages
8403, rue St-Denis, Montréal (Qc)
858-0011 • 1-888-302-6221

À l'achat d'un de ces voyages* * Nous vous offrons également les prêt-à-partir, un voyage sur mesure selon votre budget et vos attentes.

Suites de la une

Baisse du nombre de meurtres sur l'île de Montréal en 1997

BAISSE / Suite de la page A1

efficaces. Les médecins aussi. Les techniques médicales se sont raffinées. »

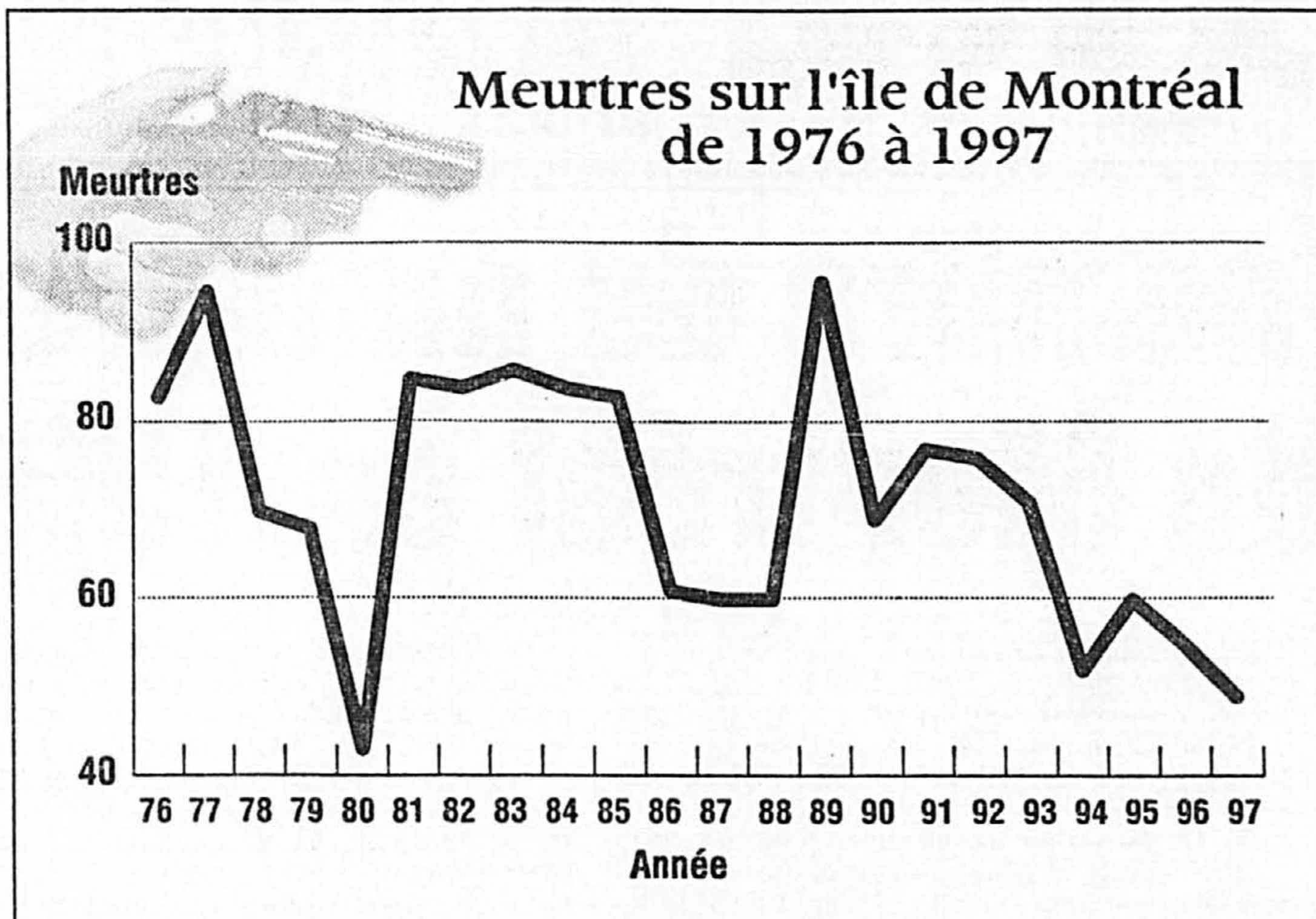
M. Martin croit aussi que les efforts concertés des différents corps de police contre les groupes de motards ont entraîné une diminution des règlements de comptes. « On les déstabilise quand on arrête un de leurs principaux dirigeants », a-t-il dit, en faisant référence à l'arrestation de Maurice « Mom » Boucher, le chef des Nomads, le groupe d'élite des Hells Angels.

Enfin, la formation des policiers les rend aptes à intervenir avec plus de doigté dans les drames familiaux. L'adaptation graduelle des principes de police communautaire à Montréal commence à porter fruit, comme c'est le cas aux États-Unis.

Daniel Glaser, professeur de sociologie à l'Université de Southern California et ancien président de la American Society of Criminology, a déclaré à l'agence Associated Press que c'est sûrement là l'un des facteurs de la diminution des homicides.

La police communautaire comprend souvent l'ouverture de petits postes de police, directement ouverts sur la rue, et la présence d'un plus grand nombre de patrouilleurs. Les résidents, les commerçants et les policiers se rencontrent de façon régulière pour combattre le crime.

Jean-Claude Bernheim, criminologue et porte-parole de l'Office des droits des déte-



nus, croit enfin que le niveau général d'éducation, plus élevé que jadis, explique en partie la diminution du nombre de meurtres.

« Plus les gens sont instruits, moins ils exercent de violence physique, a-t-il dit. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de violence psychologique. Mais au moins, les conflits personnels se règlent autrement que par des coups. »

Les drames familiaux, beaucoup plus liés aux émotions qu'à l'argent, semblent quand même demeurer la principale cause des homicides, selon un relevé de ce qui a été rapporté dans les journaux au cours de l'année. Suivent des rixes ou des bagarres entre jeunes gens, le trafic des stupéfiants, les vols ou tentatives de vols. Malgré tout le brouhaha médiatique, peu de motards ont perdu la vie dans des règlements de comptes.

Le meurtre le plus troublant de l'année, sur l'île de Montréal, est celui de Pierre Rondeau, un gardien de prison abattu au volant d'un fourgon cellulaire dans le quartier de Pointe-aux-Trembles, le 8 septembre, par des tueurs à gages. Cet assassinat suivait celui de l'agent de la paix Diane Lavigne, survenu trois mois plus tôt sur l'autoroute des Laurentides. Les deux meurtres sont imputés aux Hells Angels.

Un autre meurtre a beaucoup retenu l'attention, celui de Serge Brousseau, tué à coups de marteau par un homme à visage découvert dans un wagon de métro, devant des dizaines de témoins horrifiés, en novembre.

Le Bye Bye que nous ne verrons pas ce soir

LE BYE BYE / Suite de la page A1

filiales ? Pas tout à fait. Laporte m'a laissé le texte de son « coup de minuit » qu'il avait préparé depuis plusieurs semaines et une revue humoristique de l'année. Un coup de téléphone de ma part avait réveillé de vieux réflexes.

« Je pense que ceux qui seront les plus contents d'apprendre qu'il n'y aura pas de Bye Bye, cette année, sont Stéphane Dion, Monique Simard, Mario Tremblay et le maire Bourque. Ceux-là n'auraient pas été ménagés. »

« Mais d'abord une vue d'ensemble de l'année qui fut particulièrement dramatique. La mort a pris beaucoup de place en 1997. Comme si la disparition du navigateur Gerry Roufus au début de l'année avait donné le ton. La princesse Diana, Marie-Soleil Tougas, mère Teresa ont connu la mort ainsi que les victimes des Éboulements. Même le Bye Bye a disparu cette année. Imagine que l'année se termine avec le film qui raconte l'histoire du naufrage du Titanic. »

En somme, si j'ai bien compris, l'année que nous venons de vivre se prêtait fort mal à la comédie. Peut-être qu'il valait mieux passer un tour après tout...

« Absolument pas. C'est du drame que naît le comique. La preuve nous est fournie par le grand classique des Bye Bye : le fameux sketch du soldat à Westmount, avec Olivier Guimond et Denis Drouin. Le Québec venait de vivre la période la plus sombre de son histoire pendant la crise d'Octobre de 1970 et pourtant, ça nous aura valu le plus grand numéro des Bye Bye. »

« L'année 1997 aurait été un bon défi et j'aurais utilisé la méthode habituelle : voir ce qu'on n'a pas pu voir durant l'année. »

Dans le plan que Stéphane Laporte a préparé dans le cadre de cette entrevue, je remarque l'importance qu'il accorde à l'évaluation de Claire Lamarche lors du débat des chefs. Il nous aurait justement montré ce qu'on ne pouvait voir à la télé quand on a interrompu la diffusion de cette émission spéciale à Ottawa. Laporte aurait imaginé la réaction des politiciens selon leurs préoccupations politiques.

Il aurait également prouvé, par les incidents qui ont marqué le dévoilement de la statue du général de Gaulle, qu'on tourne toujours en rond dans notre orientation politique, 30 ans après la visite du célèbre personnage en 1967.

Il aurait été question également de Monique Simard et tout ce qu'on pouvait dire d'elle, derrière les portes closes.

Sur la culture : Laporte a imaginé une comédie musicale ayant pour thème l'alcootest, mettant en vedette Robert Charlebois, Jean-Pierre Ferland et Claude Dubois. On sait que ces trois vedettes connaissent maintenant fort bien le fonctionnement de cet appareil pour l'avoir testé à quelques reprises.

Toujours dans le monde de la culture, Laporte ne pouvait passer sous silence la fameuse guerre concernant les biographies de Céline Dion. Il avait imaginé la situation suivante : Céline et René au lit, habillés comme popa et moman dans *La p'tite vie*, qui lisent tous les deux la biographie autorisée. Dès que l'un d'eux va aux toilettes, l'autre s'empresse de prendre la biographie non autorisée, cachée sous le lit.

Sur la société, un sketch qui aurait fait jaser : Marie-Soleil Tougas, mère Teresa et Lady Di se retrouvent ensemble au ciel et regardent les événements qui se passent sur

Terre. Diana se vide finalement le cœur quand elle voit la reine lui rendre hypocritement hommage.

Laporte avait également imaginé une parodie de *Omertà II*, alors que de vrais policiers qui regardent la série ne comprennent rien à l'histoire.

Pour ce qui est de la science, il ne fallait pas ignorer le clonage. Le Québec aurait alors choisi pour modèles Jacques Villeneuve et Céline Dion. Le Québec aurait donc été envahi par des gars qui sont des Jacques et des filles qui sont des Céline.

Voilà en bonne partie le Bye Bye 1997 que vous ne verrez pas. Je regrette surtout le baiser final de Jacques et Céline. René aurait-il autorisé ? Ça, on ne le saura jamais.

Stéphane Laporte n'a pas renoncé à l'écriture d'un autre Bye Bye. Il ne sait trop quand. En fait, il est trop occupé pour éprouver une quelconque regret, ou toute forme d'amertume. Il a conçu et produit *La Fin du monde est à sept heures*, *La Vie est un sport dangereux*, les fameux *Couche-tôt* qu'on peut voir en Suisse maintenant et il écrit depuis 12 ans les textes des spectacles d'André-Philippe Gagnon. Il nous promet une spectaculaire évolution dans la carrière de celui-ci en 1999. Finalement, il écrit une chronique hebdomadaire dans *La Presse*.

« Je suis en amour avec ma chronique. Je l'écris comme s'il s'agissait d'un journal personnel. C'est un contact direct et c'est un acte sincère. On ne peut écrire sans sincérité. »

Stéphane s'est beaucoup raconté dans cette chronique dominicale. Il s'est fait aimer aussi. Il a parlé de son handicap, de ses jambes qui ne suivent pas un cerveau toujours en ébullition. Il a parlé de Jean Béliveau, son idole, qu'il ne pourra jamais imiter. J'avais

pensé à une photo de lui en patins avec le chandail du numéro 4 avec l'idée d'une revanche sur le destin. Je n'ai pas osé la lui proposer avant l'entrevue. Il aurait accepté. Tant pis pour moi, trop tard. Une photo que vous ne verrez jamais, comme le Bye Bye 1997.

Enlèvement de la neige: déficit de 17 millions à la Ville

ENLÈVEMENT / Suite de la page A1

relayées jour et nuit à bord de 530 camions et 710 appareils de déneigement. Le déblaiement est quant à lui beaucoup moins onéreux, exigeant deux fois moins de personnel et de véhicules.

Par ailleurs, des citoyens du Plateau Mont-Royal subiront peut-être quelques maux de tête au cours des prochains jours, puisque la Ville interdit le stationnement de façon temporaire sur une trentaine de tronçons du quartier. Ces rues sont trop étroites pour permettre la libre circulation des véhicules de déblaiement. « Si les gens se stationnent sur les deux côtés, la rue sera carrément condamnée », dit M. Briand.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour
01-3

Mercredi, 31 décembre 1997

LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 4-7-0

à quatre chiffres : 6-2-0-0

COLLECTES DE SANG

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 16h ;

■ à Laval : centre 2000, 3195, boul. Saint-Martin Ouest (en face de Maxi), de 11h à 16 h. Objectif : 150 donneurs ;

■ à Dollard-des-Ormeaux : galeries des Sources, entrée Jack Astor, 3237, boul. des Sources, de 11 h à 16 h. Objectif : 150 donneurs ;

■ à La Prairie : place La Citrière, 50, boul. Taschereau, de 10 h à 15 h 30. Objectif : 125 donneurs.

TAUX HYPOTHÉCAIRES

Précision

Le titre de la page une de notre numéro d'hier annonçant l'augmentation des taux hypothécaires portait à confusion. Le taux de l'emprunt ouvert à six mois a été augmenté de 0,20 % à 6,70 %, tandis que le taux de l'emprunt fermé à un an est majoré de 0,25 % à 6,65 %. Les taux des autres termes n'ont pas été changés.

SAMEDI DANS LA PRESSE



La tournée des Stones

■ Le rock se meurt peut-être, mais les Stones, eux, brûlent encore la route, 40 ans plus tard avec leur tournée intitulée Bridges to Babylon. Daniel Lemay parle du phénomène dans le cahier des Arts de samedi, avant d'aller rejoindre les vieux rockers à Québec, le 5 janvier, et les suivre à Syracuse, le 7, Toronto le 9, et enfin à Montréal, où ils rempliront le Stade olympique le 11 janvier.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

La Banque du Canada doit-elle relever les taux d'intérêt pour défendre le dollar?

Pour éviter la propagation de la grippe du poulet, les autorités sanitaires de Hong Kong ont exterminé hier la volaille de l'ancienne colonie britannique. Est-ce une sage décision?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été:

Oui: 82 %
Non: 18 %

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse

Note : pour des raisons techniques, il est possible que le cahier «Les Bébé de l'année 97» vous parvienne le mardi 30 déc. 97.

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 97

La Presse

Le mot du jour
représentation

■ La locution *fausse représentation* est une traduction littérale de *false representation*. On dira plutôt *abus de confiance*, *escroquerie*, *fraude*, *publicité trompeuse* ou *tromperie*.

Faire de fausses représentations est également un anglicisme, qu'on peut rendre par *faire des déclarations mensongères* ou *trompeuses*.

Enfin, on peut rendre *se présenter sous de fausses représentations* par *chercher à obtenir frauduleusement une chose*.

Paul Roux

Le Lexique
des difficultés
du français
dans les médias

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95 \$ + taxes

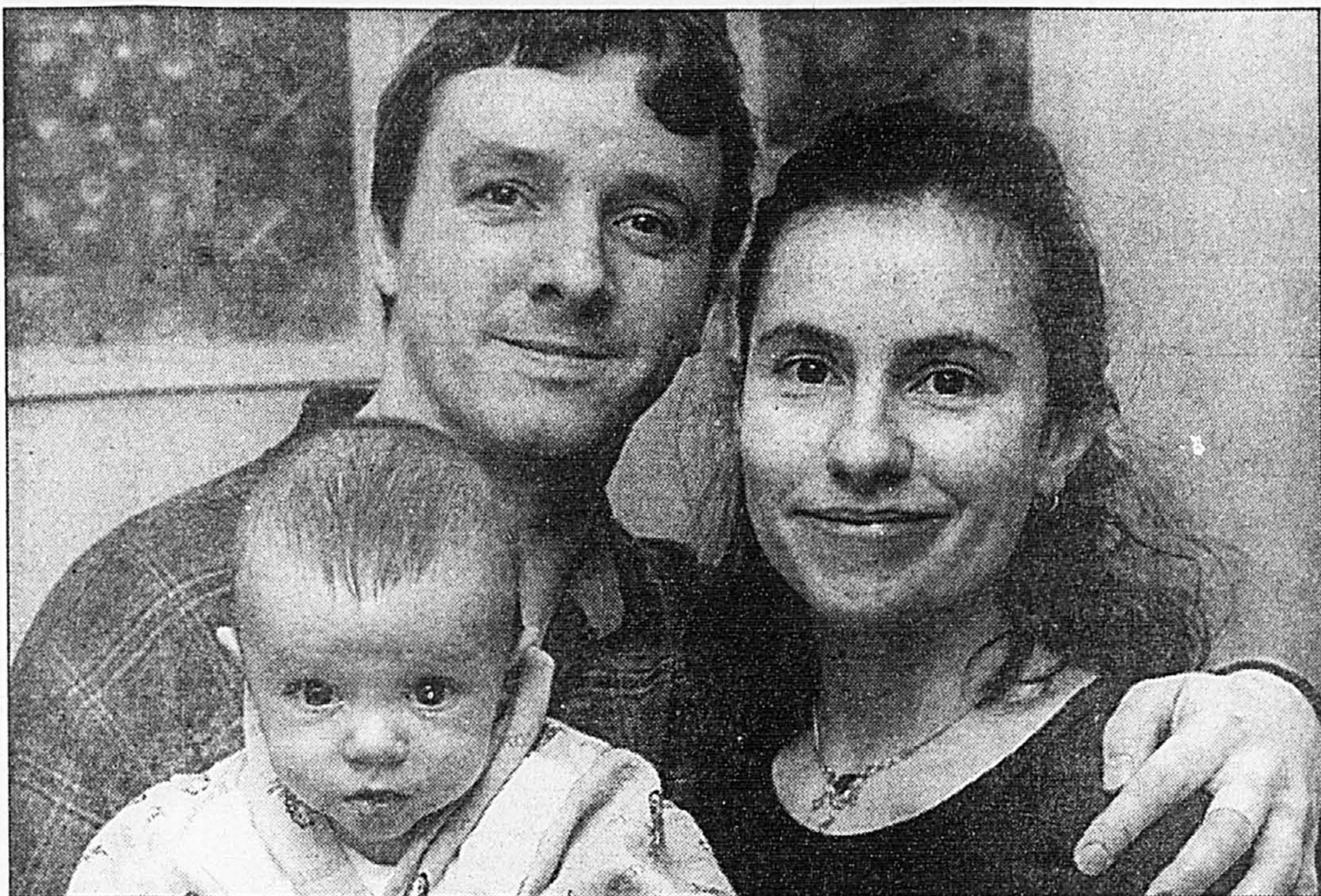


PHOTO MICHEL GRAVEL La Presse

Les parents de Tomás Gagnon avaient longuement mûri le choix de son nom et de son prénom afin de refléter les deux cultures dont il est issu.

Tomás pourra conserver
l'accent de son prénom

MARC THIBODEAU

Tomás pourra finalement conserver légalement l'accent qui chapeaute le « a » de son prénom.

La Cour supérieure vient de donner raison à ses parents, qui tentaient en vain depuis plusieurs mois de convaincre la Direction de l'état civil d'inscrire le prénom de leur fils de cinq mois en incluant cet « appendice » orthographique.

« Nous étions furieux lorsqu'ils nous ont informé de leur refus. Le choix du nom de Tomás, avec l'accent, avait été longuement réfléchi », a expliqué hier le père du bambin, Michel Gagnon.

M. Gagnon et sa conjointe, Eliana de Mattos Pinto Coelho, d'origine brésilienne, tenaient mordicus à ce qu'il porte un prénom et un nom reflétant clairement les deux cultures dont il est issu.

Ayant choisi Gagnon comme nom de famille « afin de simplifier les choses », le couple a retenu Tomás comme prénom, en incluant l'accent comme l'exige la langue portugaise, parlée au Brésil.

En l'enlevant, le prénom prend un tout autre sens, indique la conjointe de M. Gagnon. « Tomás, sans accent, signifie « prendre » à la

deuxième personne du singulier. C'est comme si on enlève l'accent au nom « Josée », ça change tout », explique Mme de Mattos Pinto Coelho, qui entend faire bénéficier son enfant de la double nationalité.

La Direction de l'état civil n'en avait cure. « Dans un premier temps, ils nous ont laissé un message sur le répondeur pour nous dire qu'ils acceptaient le prénom, sans l'accent. Nous n'avons pas tellement apprécié le geste », dit-elle.

L'organisme, déclare le couple, a alors indiqué que son système informatique ne permettait pas de produire un tel accent, avant de se raviser et d'expliquer, dans une lettre subséquente, que l'inscription devait se faire en français ou en anglais.

Les parents de Tomás ont rencontré un avocat, qui a recommandé de porter la cause devant les tribunaux. Le 15 décembre, le juge Pierre Dalphond, de la Cour supérieure, leur a finalement donné raison en écartant les prétentions de la Direction de l'état civil, qui invoquait notamment les dispositions de la Charte de la langue française à l'appui de son refus.

Cette même Charte reconnaît dans son préambule le caractère multiethnique du Québec, a noté le

magistrat, qui invoque notamment à l'appui de sa décision le fait que le prénom souhaité contient des lettres et des accents inclus dans la langue française.

La Direction de l'état civil, conclut M. Gagnon, fort du jugement, abuse de son pouvoir. « Nous n'aurions pas dû être contraint d'aller en cour pour une simple question d'accent », déplore-t-il.

Le directeur de l'organisme, Guy Lavigne, rétorque que l'organisme tente simplement d'appliquer les dispositions du Code civil, en s'ajustant lorsque nécessaire en fonction des précisions apportées par la cour. Il s'inquiète des répercussions du jugement.

« La langue française est la langue officielle du Québec, dit Me Lavigne. Si nous sommes contraints d'accepter des caractères issus de toutes sortes de langues, on va rapidement avoir un problème. Personne ne va pouvoir se comprendre », indique Me Lavigne.

Michel Gagnon estime pour sa part que le juge Dalphond donne déjà une indication claire des limites qui s'imposent en indiquant que Tomás ne contient que des caractères et des accents contenus dans la langue française « C'est une bonne référence », croit-il.

Le policier Paradis
était un collectionneur
presque compulsif

MARC THIBODEAU

Michel Paradis, ce policier mort dimanche quelques minutes après avoir dérobé des jouets, était un collectionneur presque compulsif, indique le lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides, qui est chargé de faire toute la lumière sur sa mort.

Cette manie, souligne M. Martin, a grandement contribué aux difficultés financières du policier, qui, fort de ses cinq années d'expérience au sein du SPCUM, recevait un salaire annuel de 56 000 \$.

Selon le lieutenant-détective, Paradis collectionnait « à peu près n'importe quoi qui se collectionne ». D'importantes collections de vidéocassettes, d'épinglettes, d'écussons de police et de monnaie ont notamment été trouvées dans son modeste appartement de Saint-Léonard, dimanche soir.

Les enquêteurs du SPCUM, qui ont rencontré lundi la famille du défunt ainsi que sa copine, n'écartent pas la possibilité qu'il ait pu avoir d'autres coûteuses manies. « Nous devons revoir ses comptes afin de savoir s'il y avait d'autres choses qui lui coûtaient cher », indique M. Martin.

Il précise que rien ne démontre à ce jour que Paradis souffrait d'une quelconque forme de toxicomanie qui aurait pu contribuer à ses difficultés financières.

La mère de Paradis, jointe hier à son domicile, estime que les collections découvertes par les policiers n'expliquent pas les déboires financiers de son fils.

« Il a commencé à collectionner des trucs à l'âge de 14 ans. C'est sûr que ça peut paraître impres-

sionnant lorsqu'on voit tout ça d'un coup, mais il a ramassé ces objets pendant plusieurs années. Il mettait de l'argent là-dedans, mais ce n'est pas à cause de cela qu'il en manquait », dit-elle.

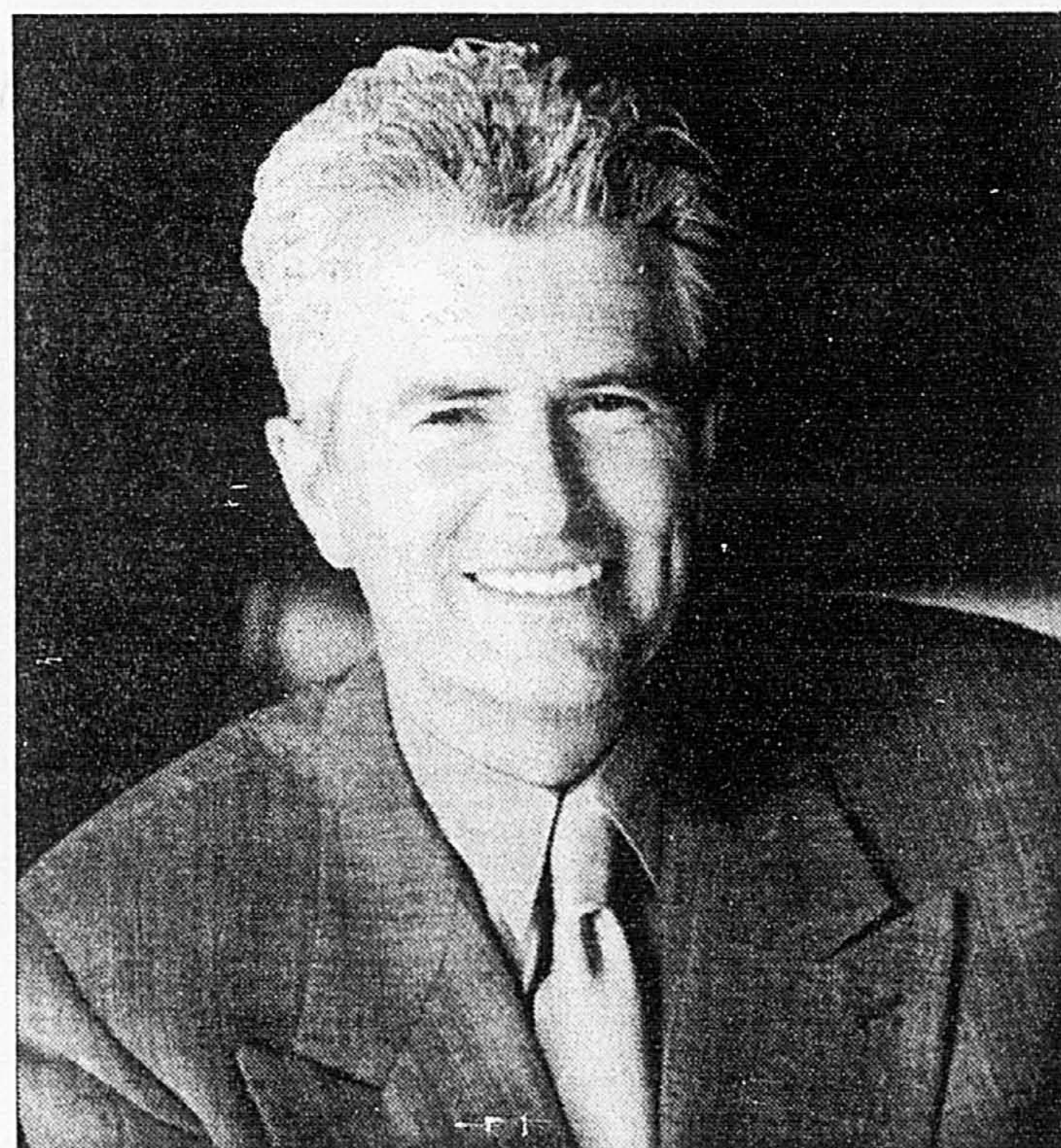
Pourquoi alors ? « Ça, ça ne vous concerne pas. Si vous gagnez 100 000 \$ par année et que vous n'êtes pas assez sage pour en mettre de côté, il n'y a personne qui a le droit de venir vous demander des comptes. C'est privé », a soutenu la mère, avant de mettre un terme à la conversation.

Les enquêteurs du SPCUM ont également appris que Paradis devait participer, le jour même de sa mort, à un échange de cadeaux avec sa famille.

« Sa copine lui avait dit de laisser tomber pour les cadeaux parce qu'il était fauché. Elle lui a dit qu'elle s'arrangerait avec les 40 dollars qu'elle avait déjà pour en fournir aux enfants, mais il n'a pas écouté. La dernière fois qu'ils se sont vus, il a dit qu'il allait s'occuper des cadeaux », a raconté hier le lieutenant-détective Martin.

Yves Prud'homme, président de la Fraternité des policiers, qui représente les policiers du SPCUM, a déclaré hier que le geste posé dimanche par le policier était « imprévisible » et « inexplicable ». Quoi qu'il en soit, il est évident, dit-il, qu'une telle dérive peut survenir dans n'importe quel corps professionnel.

M. Prud'homme s'étonne de l'inquiétude manifestée par certains policiers, et par la direction du SPCUM, relativement à l'impact que peut avoir le geste de Paradis sur l'image de l'organisme.



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

On dit souvent que les meilleures années sont à venir. Pour les gens de la grande équipe des Ailes de la Mode, le plaisir se vit tous les jours avec vous, grâce à nos merveilleux moments de rencontres et à nos irrésistibles coups de cœur mode et beauté.

Nos trois mégaboutiques Les Ailes de la Mode de Brossard, Laval et, notre dernière-née, Ste-Foy, ont déployé leurs Ailes afin de vous faire redécouvrir le plaisir de magasiner. Votre présence imprègne l'ambiance, illumine le décor, stimule nos attachés-clientèle et inspire les grands noms de la mode et de la beauté qu'on découvre aux mégaboutiques Les Ailes de la Mode.

Un merci immense pour votre appui et un merci bien particulier aux membres de notre personnel qui participent, eux aussi, à cette belle complicité.

Un tel enthousiasme nous donne des Ailes et l'année qui vient promet d'être fertile de toutes ces petites et grandes joies qui nous rassemblent. Au nom de toute l'équipe des mégaboutiques Les Ailes de la Mode, et en mon nom, je souhaite que l'année 1998 puisse vous combler de bonheur, de santé, de prospérité et... de beauté.

Paul Delage Roby

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

1^{er} et 2 janvier 1998 / Jour de l'An et le lendemain

OUVERT

Biodôme
Bourse de Montréal (fermée le 1^{er} janvier et ouverte le 2 janvier)
Casino de Montréal

Jardin botanique et Insectarium
Marchés publics (fermés le 1^{er} janvier et ouverts à compter de midi le 2 janvier)

Musée Pointe-à-Callière
(fermé le 1^{er} janvier mais ouvert à midi le 2 janvier)

FERMÉ

Arénas (fermés à compter de 13 h 30 le 31 décembre pour rouvrir le 3 janvier, sauf Étienne-Desmaré, Sylvio-Mantha, Rodrigue-Gilbert et qui seront ouverts pour le patinage libre de 14 h à 22 h le 2 janvier)
Aréna Maurice-Richard (fermé à compter de 13 h 30 le 31 décembre et ouvert le 3 janvier)
Aréna Saint-Charles (fermé jusqu'au 2 janvier inclusivement)
Banques
Bell (fermé le 1^{er} janvier)
Bibliothèque centrale, Centrale jeunes, bibliothèques de quartier (31 décembre, 1^{er} et 2 janvier)
Biosphère (fermé le 1^{er} janvier)
Bureaux de la Ville de Montréal et Accès Montréal (fermés à compter du mercredi 31 décembre et ouverts le lundi 5 janvier)
Bureaux régionaux (fermés du 31 décembre au 2 janvier inclusivement)
Caisses (certaines caisses fermeront à midi et d'autres à 15 h le 24 décembre)
Centres de loisirs municipaux (fermés jusqu'au 4 janvier inclusivement)

Centre d'histoire de Montréal (fermé jusqu'au 24 janvier)
Centre Gadbois (31 décembre au 2 janvier inclusivement)
Centre Pierre-Charbonneau (fermera à 17 h le 31 décembre et ouvert le 2 janvier)
Centre sportif du Parc olympique (31 décembre, 1^{er} et 2 janvier)
Chapelle historique du Bon-Pasteur (fermée jusqu'au 21 janvier)
Complexe sportif Claude-Robillard (fermera à 17 h le 31 décembre et ouvert le 3 janvier)
Cour municipale
Courts de tennis du parc Jarry (fermeront à 15 h le 31 décembre et rouvriront à midi le 2 janvier)
Grands magasins
Hôtel de ville (31 décembre, 1^{er} et 2 janvier)
Hydro-Québec (31 décembre, 1^{er} et 2 janvier. Urgences: Ligne Hydro-Direct 1-800-790-2424)
Loto-Québec (31 décembre, 1^{er} et 2 janvier)

Maisons de la culture (fermées jusqu'au 2 janvier)
Marché Bonsecours (fermé le 1^{er} janvier)
Patinatoires extérieures (fermées le 1^{er} janvier et rouvriront à 13 h le 2 janvier)
Phonothèque (31 décembre, 1^{er} et 2 janvier)
Piscines intérieures (jusqu'au 4 janvier inclusivement; par contre les piscines Centre du Plateau, Édouard-Montpetit, Hochelaga, Gadbois et Rivière-des-Prairies offriront des activités selon l'horaire habituel les 3 et 4 janvier; Marquette, Notre-Dame-de-Grâce et Joseph-Charbonneau rouvriront le 3 janvier)
Planétarium (31 décembre en soirée et le 1^{er} janvier)
Société des alcools du Québec (succursales fermées le 1^{er} janvier; fermées aussi le 2 janvier à l'exception de celles normalement ouvertes le dimanche et les SAQ Express ouvertes de 11 h à 22 h. Pour info: 873-2020 ou 1-800-298-2545)
Société canadienne des postes

La collecte des ordures ménagères et des gros morceaux ainsi que la collecte sélective des matières recyclables n'auront pas lieu les 1^{er} et 2 janvier.
La collecte des arbres de Noël naturels aura lieu le mercredi 7 janvier.

LA PRESSE NE SÉRA PAS PUBLIÉE JEUDI ET VENDREDI

Infographie La Presse

La police colombienne offre ses excuses au couple Abbott-Turgeon

Campagne pour leur venir en aide

ISABELLE HACHEY

Les manifestations de sympathie à l'endroit des deux Québécois sauvagement battus et volés en Colombie, la veille de Noël, ne se sont pas faites attendre au Québec et à bord des voiliers sillonnant les mers du Sud.

Hier, le responsable d'un réseau francophone de radio à ondes courtes, Jean-Pierre Déry, a mis sur pied une collecte de fonds afin de venir en aide à Jean-Marc Abbott et Suzanne Turgeon, un couple de Charlesbourg attaqué par une bande de pirates en pleine mer des Antilles, le 24 décembre.



Jean-Marc Abbott



Suzanne Turgeon

M. Déry a obtenu la collaboration de la Sûreté du Québec, corps policier où travaillait M. Abbott avant de prendre sa retraite et de partir à l'aventure sur les mers du monde en compagnie de sa conjointe, à l'été 1994.

« Ils ont subi un choc nerveux, tous les deux. Ils ont tout perdu. Je voulais leur donner un support moral, leur montrer que les gens pensent à eux. Ils sont si loin, c'est la seule chose que j'ai trouvée pour les aider », explique M. Déry. Grâce à sa radio, M. Déry a fait beaucoup plus en mettant les deux malheureux en contact avec Denis Magnan, un Québécois installé à Cartagena et qui leur prête assistance depuis quelques jours.

Attaqués à coups de machettes et de poignards, M. Abbott et Mme Turgeon ont assisté, impuissants, au pillage de leur voilier par une bande de malfaiteurs. Des équipements et des effets personnels d'une valeur de 30 000 \$ ont été chapardés. Tout y est passé, même le poêle qui était pourtant fixé au sol par de gros boulons. « Il ne me reste qu'une petite boussole, comme celle qu'utilisait Christophe Colomb. Je ne peux pas mettre notre vie en danger en reprenant la

mer », dit M. Abbott.

Malgré la violence de l'agression, ce n'est qu'hier matin que la police colombienne a rendu visite au couple sur leur voilier. Mais seulement pour « s'excuser », affirme M. Abbott. « Le capitaine en charge des enquêtes criminelles m'a dit qu'il regrettait ce qui était arrivé et qu'il ne comprenait pas ce qui s'est passé. Il ne savait pas quoi dire », dit-il, choqué de la « corruption » qui afflige, selon lui, les autorités colombiennes.

Coincés à Cartagena, M. Abbott et Mme Turgeon ont toutefois repris espoir, hier, après une rencontre avec des hauts gradés du Service d'intelligence et de renseignements de la police colombienne. C'est la consule du Canada en Colombie, Zillah Mendez, qui a mis M. Abbott en contact avec les agents de ce service de contre-espionnage, qui semblent prêts à prendre l'enquête en main. « Ils ont tassé la police nationale », estime M. Abbott.

Un mouvement de boycottage de la Colombie s'est aussi mis en branle à bord de plusieurs voiliers, après qu'un message eût été transmis sur les ondes d'une radio américaine. « La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre. Des gens m'ont appelé de Trinidad et du Guatemala pour obtenir des informations et pour la diffuser », dit Jean-Yves Caron, qui communique souvent avec le couple par radio. « En voilier, les gens s'informent toujours, c'est une question de survie. C'est comme un genre de village global international », explique-t-il.

M. Abbott et sa conjointe avaient vendu leur maison et leurs biens afin de se payer un voilier et de partir à l'aventure. Leur compagnie d'assurance avait toutefois refusé de couvrir les risques en Colombie. Et pour cause : on compte 30 000 morts violentes par an — et autant de blessés graves — dans ce pays de 36 millions d'habitants, soit 82 par jour. S'ajoutent à cela 6645 séquestrations annuelles, généralement perpétrées dans l'espoir d'obtenir une rançon.

Les deux Québécois ne savent toujours pas s'ils reviendront au pays lorsqu'ils en auront les moyens. M. Abbott affirme qu'il est trop tôt pour en juger. « Tout est remis en question. Une chose est sûre, c'est que nous voulons quitter la Colombie au plus vite. »

Fleurimont : le biogaz force l'évacuation de 19 maisons

Presse Canadienne
SHERBROOKE

De nouvelles émissions de biogaz ont été décelées à Fleurimont, à proximité du site d'enfouissement de Sherbrooke, hier, forçant l'évacuation de 19 résidences.

En fin de journée, il était assuré que les évacués, dirigés vers des établissements hôteliers des environs, ne pourraient réintégrer leur domicile avant aujourd'hui.

Une fuite semblable était survenue au même endroit, il y a quelques semaines.

« Ça termine mal une année et ça

commence mal une nouvelle année », a laissé tomber le conseiller municipal Jean-Pierre Taschereau, lui-même chassé de sa demeure pour la seconde fois.

« Des gens avaient planifié de recevoir, la veille du Jour de l'an ou le 1er janvier, a-t-il dit. Tout est remis en question. D'autres doivent se rendre dans leurs familles. Ils devront demander la permission d'aller chercher des effets personnels et du linge propre car on devra procéder à des lectures pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger avant que les gens puissent mettre les pieds chez eux. »



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Chic et cher, le soulier de course griffé serait pourtant devancé par son concurrent bon marché.

Le soulier de course bon marché, meilleur que le chic et cher griffé

C'est du moins ce qu'affirment des chercheurs de McGill

ANDRÉ NOËL

Des chercheurs de l'Université McGill affirment qu'il est plus prudent de courir avec des souliers bon marché, à semelle mince et dure, qu'avec des souliers chers, à semelle épaisse et molle.

Steven Robbins et Edward Waked, du Center for Studies in Aging, ont publié les résultats de leurs recherches dans la dernière livraison du *British Journal of Sports Medicine*.

Intitulé « Les dangers de la publicité trompeuse sur les souliers de course », l'article met les lecteurs en garde contre l'illusion de sécurité associée au port de souliers dits « athlétiques ».

« Aucune information scientifique prouve qu'ils (ces souliers) assurent une bonne protection, écrivent-ils. (Notre) étude a testé l'hypothèse selon laquelle la publicité trompeuse crée un faux sentiment de sécurité chez les utilisateurs de souliers athlétiques vendus à fort prix, ce qui modifie leur comportement, accroît les impacts, et provoque des blessures. »

Jean-Guy Paquette, coordonnateur régional du marketing au bureau de Nike Canada à Montréal, conteste les conclusions de l'étude. Il a dit que sa compagnie a un laboratoire, en Oregon, où une équipe de 16 experts en bio-mécanique mettent les souliers et les matériaux à l'épreuve. Une vingtaine d'évaluateurs font ensuite tester les souliers par 7500 sportifs à travers le monde.

« MM. Robbins et Waked n'ont même pas testé des souliers de course pour écrire ce qu'ils ont écrit, a dit M. Paquette. Ils se sont basés sur des études antérieures et ont pris des sujets qui posaient leurs pieds sur une plate-forme. C'est ridicule. »

« Notre étude est tout à fait crédible, a rétorqué M. Waked. Elle a été faite selon les normes, a été analysée par un groupe de scientifiques et a été publiée dans une revue médicale. Nous maintenons nos conclusions. »

Selon les chercheurs, les souliers à semelle épaisse et molle — comme les Nike Air, vendus plus de 100 \$ la paire — n'absorbent pas plus les chocs que les souliers à semelle mince et dure, qui peuvent se vendre 35 \$.

En revanche, le coureur a la fausse impression que les chocs sont moins violents, et n'a pas le réflexe de plier les genoux et de rouler les hanches comme il le devrait, affirme M. Waked : « Les souliers chers donnent moins d'informations sensorielles. »

L'alarme avait été donnée par un épidémiologiste suisse, Bernard Mati. Le chercheur avait fait un sondage auprès de 5000 marathoniens et avait trouvé que ceux qui portaient des souliers chers avaient 123 % plus de blessures que ceux qui portaient des souliers bon marché. Depuis, d'autres études ont montré qu'il n'y a aucune différence dans les chocs, a dit M. Waked.

Les chercheurs de l'Université McGill ont choisi 15 jeunes hom-

mes en forme pour faire leur expérience. Ils leur ont présenté trois plates-formes couvertes d'un tapis de différente couleur, sans leur dire qu'elles étaient toutes identiques. Ils leur ont dit — ce qui était faux — que la première plate-forme était couverte d'un matériel de haute technologie, utilisé dans les souliers dernier cri qui assurent moins de blessures.

Ils leur ont dit — toujours à tort — que la seconde plate-forme était couverte de mauvais matériel, associé avec une grande fréquence de blessures. Enfin, ils ont affirmé que la troisième plate-forme était couverte d'un matériel nouveau, dont ils ne connaissaient pas les caractéristiques.

Forts de ces informations, les jeunes cobayes ont sauté pendant un temps déterminé sur chacune des plates-formes d'une hauteur de six pouces. Tous, sauf un, croyaient dans les vertus du matériel de la première plate-forme. Ils ont donc fait moins attention. Résultat : l'impact était, en moyenne, de 11 % plus élevé sur cette plate-forme que sur les deux autres. Ce qui explique les découvertes de Bernard Mati, et le plus grand nombre de blessures.

« Bref, quand on fait du jogging, il vaut mieux acheter des souliers bon marché, a dit M. Waked. Sinon, l'information sensorielle est perdue. Il y a une autre bonne raison : on ne gaspille pas son argent. »

Son collègue, le docteur Steven Robbins, a trouvé une solution encore meilleure marché : il fait son jogging nus pieds.

Motoneige et motomarine sous haute surveillance

DENIS ARCANO

La pollution et la combustion imparfaite des moteurs deux-temps qui animent les motoneiges font l'objet d'une attention croissante de la part des organismes privés et publics d'environnement à travers l'Amérique du Nord.

Environnement Canada mesurera dès l'an prochain les émissions de gaz polluants des moteurs de motoneige dans son laboratoire d'Ottawa. Ces mesures pourraient résulter en des normes antipollution pour ces engins, qui n'ont pas de convertisseur catalytique et qui brûlent très mal l'essence. Jusqu'à 27 % de l'essence et de l'huile versées dans le réservoir est recrachée sans être brûlée. Ce qui explique en grande partie pourquoi les motoneigistes consomment tellement d'essence.

Tous les fabricants de motoneige utilisent des moteurs deux-temps. Yamaha, Kawasaki, Polaris et Bombardier fabriquent chacun sa version de ce type de moteur, qu'ils utilisent aussi dans leurs motomarines et leurs tout-terrains 4x4 récréatifs.

Par exemple, Bombardier utilise ses moteurs Rotax (une filiale autrichienne) dans ses Ski-Doo et ses Sea-Doo. Cet usage multiple dans trois types de véhicules récréatifs permet des économies d'échelle considérables aux manufacturiers,

en plus de fournir aux détaillants trois produits dont la vente se répartit sur les 12 mois de l'année.

Outre les analyses prochaines d'Environnement Canada, qui a fait en 1997 des études préliminaires sur un moteur Rotax, les fabricants de motoneiges ressentent aussi de la pression sur un front judiciaire inattendu : la Californie.

L'Earth Island Institute (EII), une fondation privée californienne de défense de l'environnement, menace de poursuivre en vertu de la *Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act* les quatre fabricants de motomarines et divers fabricants de hors-bord et d'huile à moteur. Les manufacturiers prennent la chose assez au sérieux pour que leur association négocie avec l'EII. « Si ça se rend en cour, on va probablement inclure aussi les motoneiges dans la poursuite », a dit Me Bill Verick, l'avocat retenu par l'EII dans une entrevue récente.

La loi protège les plans d'eau qui servent à l'alimentation en eau potable, ce qui explique évidemment pourquoi les motomarines sont visées. Mais Me Verick veut ajouter les motoneiges à la poursuite parce qu'elles sont très utilisées dans les Rocheuses et que leur échappement est dirigé dans la neige, juste devant la chenille. Lorsque la neige fond, au printemps, les polluants suivent l'eau en aval, d'où l'eau po-

table est tirée, dit-il.

Par ailleurs, le moteur deux-temps des motomarines et ses émanations polluantes accroissent la vulnérabilité publique des manufacturiers de motomarines, très critiqués en ce moment en Californie, pour les mêmes raisons qu'au Québec l'été dernier : hier, le *Chronicle*, le grand quotidien de San Francisco, consacrait sa page une à un long reportage très critique envers cet engin récréatif (sur Internet : <http://www.sfgate.com>). L'aspect environnemental y est discuté.

Chez les motoneigistes du Québec, on se dit surpris par la décision d'Environnement Canada de mesurer les émanations polluantes des motoneiges.

« Honnêtement, on ne s'attendait vraiment pas à ça, a dit Richard Charbonneau, représentant du Québec au Conseil canadien de la motoneige. Les motoneiges sont beaucoup plus propres qu'avant. Il y a 20 ans, quand on avait fait une journée de motoneige, on sentait tellement l'essence qu'on se faisait refuser dans les restaurants ! »

Le président de la fédération québécoise, Nicol Fortin, souligne toutefois que toute norme environnementale fédérale qui aurait aussi l'effet d'améliorer la consommation d'essence des motoneiges ne pourrait qu'être applaudie par ses membres.

SUEZ MIAMI BEACH
Stations au bord de l'océan 18215, av. Collis au bord de l'océan
TÉLÉPHONEZ-NOUS POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS.
1-800-327-5278 www.suezresort.com

loto-québec
★ **Célébration** ★
1 Cadillac Catera
Tirage du 97-12-30 553D909
(numéros non décomposables)
97-12-01 263B329 97-12-16 149B740
97-12-02 364C859 97-12-17 479A928
97-12-03 550A310 97-12-18 310A150
97-12-04 466B501 97-12-19 106B686
97-12-05 203C677 97-12-20 171D323
97-12-06 268D776 97-12-21 314B645
97-12-07 201B680 97-12-22 172A575
97-12-08 250A678 97-12-23 178A088
97-12-09 153D515 97-12-24 513C665
97-12-10 501D921 97-12-25 475D277
97-12-11 298D021 97-12-26 127C201
97-12-12 483A808 97-12-27 454D366
97-12-13 171C822 97-12-28 349D999
97-12-14 299B459 97-12-29 512B751
97-12-15 508C244
2575249
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.
1 Cadillac Catera chaque jour du 1^{er} au 31 décembre

loto-québec résultats
Tirage du 97-12-30
1^{er} numéro 268404 2^{er} numéro 369245
10 000 \$ 10 000 \$
3^e numéro 126573 4^e numéro 300053
10 000 \$ 100 000 \$
Ces 4 numéros gagnants sont décomposables
Banco Tirage du 97-12-30
1 4 6 8 9
10 12 14 16 27
33 35 46 52 54
55 60 61 68 70
Extra Tirage du 97-12-30
NUMÉRO 732151
Quinté Tirage du 97-12-30
3 4
470 6200
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EN BREF

Plus de débardeurs au piquet de grève

■ Les débardeurs du Port de Québec, en grève depuis le 19 décembre, pourront placer cinq des leurs, au lieu de trois, aux différents points de piquetage. Mais ils devront désormais se tenir à l'extérieur des voies d'accès des activités de la Compagnie d'arrimage de Québec. Ainsi en a décidé, hier à Québec, le juge Louis Rochette, de la Cour supérieure, qui a reconduit jusqu'au 15 janvier la première ordonnance d'injonction interlocutoire émise le 24 décembre.

Mort accidentelle

■ C'est dans des circonstances purement accidentelles qu'un marin indien a perdu la vie, lundi à La Baie, près de Chicoutimi, a conclu l'enquêteur Carol Laberge dans le rapport qui sera soumis au coronar André Bergeron. Arun Rattan, 47 ans, se trouvait tout simplement au mauvais endroit au mauvais moment, a indiqué hier M. Laberge, un policier de la Sûreté municipale de La Baie. Le marin est mort lundi après-midi sur le cargo *Falcon Arrow*, au quai Powell de la compagnie Alcan, à La Baie. Le second maître s'est retrouvé coincé entre le bord de protection de la cale du navire et un pont roulant sur lequel se trouvait une cargaison de rouleaux de papier dont il supervisait le chargement.

Saisie d'héroïne

■ Les douaniers de l'aéroport international Pearson de Toronto ont saisi 43 kilos d'héroïne, a annoncé hier Revenu Canada. Prévenus par les responsables d'une compagnie aérienne, les inspecteurs de la douane ont découvert les 60 blocs d'héroïne dans six toilettes d'un avion en partance pour Londres. L'avion arrivait d'Hawaï et faisait escale à Vancouver et à Toronto. Les inspecteurs de la douane canadienne ont effectué jusqu'à maintenant cette année 4594 saisies de drogues illégales.

Sauvetage spectaculaire

■ Les garde-côtes américains ont sauvé un par un hier les 28 membres de l'équipage d'un cargo ukrainien en perdition, à 435 km des côtes de Floride. Le *Merchant Patriot*, un cargo de 150 mètres de long appartenant à un armateur britannique, a commencé à couler lorsqu'une conduite d'eau a éclaté, inondant la salle des machines, a expliqué Veronica Vandrowsky, porte-parole des garde-côtes. Le vent qui soufflait à 30 noeuds (55km/h) a fait gîter le navire, provoquant la perte du radeau de sauvetage. Les membres d'équipage ont dû alors plonger dans des vagues de plus de trois mètres, avant d'être récupérés un à un par les cinq hélicoptères dépêchés sur les lieux.

Un chien affamé...

■ Un homme de 64 ans décédé d'une crise cardiaque a été dévoré par son chien vraisemblablement affamé, un griffon avec lequel il vivait seul dans un studio à Royan (sud-ouest), a-t-on appris hier de source policière. Le cadavre sans tête de la victime a été découvert lundi après qu'un ami eut alerté le commissariat de Royan de sa macabre découverte. L'autopsie a révélé que l'homme était décédé d'une crise cardiaque dix à 15 jours auparavant. Son chien, vraisemblablement affamé, lui a dévoré le crâne, ne laissant que quelques cheveux et une dent, a-t-on précisé de même source.

Un samourai fou

■ Après avoir menacé des personnes qui se trouvaient sur une plage de Sydney, en Australie, un forcené pris d'une crise de folie meurtrière a blessé hier soir un homme de 23 ans avec une épée de samourai. Selon un porte-parole de la police, cet homme d'une trentaine d'années a ensuite été maîtrisé par un policier. Le forcené a été inculpé pour tentative de meurtre. Le jeune homme blessé au cou a été hospitalisé et opéré d'urgence. Mais son état de santé n'inspirait pas d'inquiétude.

Tout faux

■ Un jeune automobiliste de Groningue, aux Pays-Bas, n'a pas eu de chance en cette fin d'année : à un contrôle de police sur l'autoroute de La Haye, il avait tout faux. Non seulement il roulait trop vite et en zig-zag, mais il avait un taux d'alcoolémie supérieur à ce qui est légalement autorisé aux Pays-Bas, son véhicule n'était pas assuré, et lui-même ne possédait pas de permis de conduire. Comme si cela ne suffisait encore pas, le jeune délinquant de 21 ans, n'a pas su répondre convenablement au contrôle d'identité, donnant un nom qui n'était pas le sien et lors de la fouille de son portefeuille, il s'est avéré qu'un des billets de banque qu'il contenait était faux.

Le pape pour la levée de l'embargo

■ Le nonce apostolique à Bagdad a affirmé hier, lors d'un entretien avec un responsable irakien, que le pape Jean-Paul II oeuvrait pour obtenir la levée de l'embargo imposé à l'Irak depuis août 1990. « Le Saint-Père apporte son appui au peuple irakien et oeuvre en permanence pour obtenir la levée de l'embargo (...) qui est à l'origine de la mort d'enfants, de femmes et de vieillards », a-t-il déclaré.

1997, l'année où le monde a pris feu

Jamais autant de forêts tropicales n'avaient brûlé dans le monde

Associated Press
LONDRES

Des habitants de Sydney, des bébés de Djakarta, des orangs-outans indonésiens et même des éléphants kenyans ressentent les effets dévastateurs des incendies qui ont ravagé la planète cette année. Les dégâts occasionnés seraient sans précédent, si l'on en croit le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Selon les données dont disposent les spécialistes, jamais autant de forêts tropicales n'avaient brûlé de par le monde. Les incendies ont laissé sur leur passage des morts, des maladies respiratoires et beaucoup de pollution.

« C'est l'année où le monde a pris feu », résume Jean-Paul Jeanrenaud, un des responsables du WWF et coauteur du rapport. « En détruisant des forêts, nous détruisons notre assurance pour l'avenir. »

Quelque cinq millions d'hectares de forêts et de terres ont brûlé en Indonésie et au Brésil, l'Amazonie ayant à elle seule été dévastée par plus de 45 000 incendies, selon le décompte du Fonds mondial pour la nature. Plus de deux millions d'hectares de forêts ont été réduits en cendres dans plusieurs États brésiliens, au point de mettre en danger la végétation du côté atlantique.

De vastes régions de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Colombie, du Pérou, de Tanzanie, du Kenya et du Rwanda ont également été ravagées par les flammes, tandis que de gigantesques incendies étaient signalés en Australie, en Chine, en Russie et dans plusieurs pays méditerranéens.

Dans une préface au rapport, le directeur général du WWF, Claude

Martin, qualifie cette succession de sinistres de « désastre planétaire ».

Le Fonds mondial demande en conséquence la création d'un tribunal international pour punir les délinquants et le déploiement d'une force d'intervention pour agir dans des régions menacées par des catastrophes environnementales. Jean-Paul Jeanrenaud reconnaît toutefois qu'il n'existe pas de consensus international permettant de concrétiser cette idée.

De fait, le WWF doit essayer de convaincre les gouvernements de façon individuelle pour les pousser à agir. Vingt et un pays, dont le Brésil, ont promis de protéger désormais au moins 10 % des forêts situées à l'intérieur de leurs frontières.

Selon M. Jeanrenaud, 80 % des incendies enregistrés en 1997 ont été provoqués délibérément, souvent par des multinationales qui veulent de nouveaux terrains pour s'installer ou s'agrandir.

Le phénomène météorologique El Nino, facteur de sécheresse et de réchauffement, a en outre retardé les pluies de la mousson, qui viennent généralement à bout de nombreux incendies. À cela s'ajoutent des causes dont l'ampleur va croissante, comme la spéculation sur le bois ou les incendies allumés dans le seul but de déstabiliser le pouvoir, ce qui s'est notamment vu en Indonésie.

Les feux dans cet archipel ont entraîné l'apparition d'immenses nuages de fumée sur le Sud-Est asiatique, le mois dernier. Ces incendies ont détruit plus de deux millions d'hectares de forêt et fait des dégâts dans au moins 19 sites protégés. En raison de la pollution induite, plus de 40 000 personnes ont été hospitalisées.

Les catastrophes naturelles ont diminué

Agence France-Presse
MUNICH

Le nombre des catastrophes naturelles dans le monde a diminué en 1997 par rapport aux années précédentes, mais la montée des risques liés aux changements climatiques demeure, indiquait hier le premier réassureur mondial, l'allemand Munich Ré.

Cette année, le nombre des catastrophes naturelles est tombé à 530, tandis qu'il oscillait entre 580 et 600 les années précédentes, selon un communiqué de Munich Ré.

spécialisé dans l'assurance aux assureurs.

Leur coût total s'est élevé à près de 30 milliards de dollars US (contre 60 milliards un an plus tôt). Mais les compagnies d'assurance n'ont déboursé que 4,5 milliards de dollars ou 15 % de cette somme (après 9 milliards de dollars en 1996).

« Cela est lié au fait que les pays touchés par les catastrophes naturelles ont une densité d'assurance généralement faible », explique la firme.

Les inondations en Europe cen-

trale ont été le désastre le plus grave, provoquant des dommages évalués à 5,3 milliards de dollars, précise le groupe munichois. Environ 15 % de ce montant, soit 800 millions de dollars, a été couvert par les compagnies d'assurance, précise-t-il.

Les catastrophes naturelles les plus fréquentes cette année ont été les tempêtes (170), les inondations (140) suivies des éruptions volcaniques (100), détaille Munich Ré.

« Le fait que les événements atmosphériques extrêmes ont contribué pour une part aussi grande

(aux catastrophes naturelles en 1997) prouve que l'environnement et les climats changent dans de nombreuses régions du monde », a relevé Gerhard Berz, géologue et chef du groupe de recherche dans ce domaine de Munich Ré.

« Depuis plusieurs années, nous avons appelé à mettre en place rapidement et intelligemment des mesures visant à réduire les changements de l'environnement provoqués par l'Homme », déclare-t-il, ajoutant que le résultat du récent sommet de Kyoto (Japon) est « certes un pas important mais loin d'être suffisant ».

Porno, terrorisme : les menaces d'Internet

Agence France-Presse
WASHINGTON

De la pornographie infantile aux escroqueries financières en passant par le terrorisme ou l'espionnage commercial, Internet est le vecteur d'une délinquance exponentielle, dont les auteurs restent encore largement impunis.

— Aux États-Unis, quelque 38 000 consommateurs ont cette année dû régler des factures téléphoniques astronomiques, après avoir été connectés sur un serveur de Moldavie. La connection s'opérait à leur insu quand ils chargeaient un logiciel pour accéder à des sites pornographiques. Ils seront remboursés par le gouvernement.

— En novembre, quatre adolescents californiens ont été arrêtés pour avoir pénétré sur le site en ligne d'une vente aux enchères, y avoir piraté les numéros de cartes de crédit des acheteurs et s'en être servis pour acheter quelque 20 000 dollars de matériel informatique.

— En Espagne, un réseau illégal de jeu de Bingo en ligne a été démantelé également en novembre. Il en coûtait entre 1,33 et 133 dollars la partie aux centaines de joueurs internationaux.

— En septembre plus de 120 personnes ont été arrêtées aux États-Unis, accusées de faire partie d'un réseau en ligne de pornographie infantile. Plus de 200 000 images ont été saisies.

— En août un couple suisse avait été arrêté à Buffalo, dans l'État de New York : il vendait de la pornographie infantile via l'Internet, et piégé par les enquêteurs était venu aux États-Unis pour leur vendre 250 CD-ROMS contenant chacun 7000 images, le tout pour 10 000 dollars.

— En août, une banque sur Internet, l'European Union bank basée à Antigua a mis la clé sous la porte, engloutissant les 10 millions de dollars confiés via le Net par des investisseurs du monde entier, attirés par d'alléchants taux d'intérêt et une promesse de confidentialité totale.

— Les vols bancaires électroniques se multiplient, et selon le FBI un vol « moyen » rapporterait 250 000 dollars à ses auteurs, dont seulement 2 % sont arrêtés.

BENIX & Co.
IMPORTATEUR D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

SOLDE D'ENTREPÔT!
JOUR DE L'AN
CONTINUE... 2 JAN. 10 h - 21 h

OUVERT 2 JAN. 10h-21h

VAISSELLE
JUSQU'À 80% DE RABAIS

COUTELLERIE
JUSQU'À 80% DE RABAIS

VERRE
JUSQU'À 80% DE RABAIS

BATTERIE
JUSQU'À 80% DE RABAIS

VERRE
JUSQU'À 80% DE RABAIS

MILLIERS D'AUTRES SUPERRABAIS NON ANNONCÉS!

BENIX & Co.
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

7335 BOUL. DÉCARIE
angle Jean-Talon
face à la station Namur

3213 AUTORTUE 440
Chomedey, Laval
en face du Carrefour Laval,
à côté de Yellow Plus

LIMITÉ 1 PAR FAMILLE 2 JAN. 10 h - 21 h • 3 JAN. 9 h - 17 h

Micro-Bytes
MEILLEUR CADEAU!

• PROCESSEUR INTEL PENTIUM 166 MMX
• CARTE MÈRE PCI
• 512K PIPELINE BURST CACHE
• CHIPSET INTEL TRITON TX
• BOÎTIER MINI TOUR
• LECTEUR 1.44 3 1/2 PO
• CARTE VIDÉO 4M 53-VIRGE 3-D
• 64 MEGS MÉMOIRE EDO
• DISQUE DUR 2.1 GIG
• CLAVIER WIN 95
• SOURIS ET TAPIS
• CDROM 24X
• CARTE DE SON SOUNDBLASTER AWE64
• HAUT-PARLEURS AMPLIFIÉS
• FAX MODEM 56K AVEC VOIX
• ÉCRAN COULEUR 15 PO SVGA 28NI

129999\$

DE BASE

LES SYSTÈMES INCLURENT :

• PROCESSEUR INTEL
• CARTE MÈRE PCI
• 512K CACHE
• CHIPSET INTEL TRITON
• BOÎTIER MINI TOUR
• LECTEUR 1.44 3 1/2 PO
• DISQUE DUR 2.1 GIG EIDE
• CLAVIER WIN95
• SOURIS ET TAPIS

24 X MULTIMÉDIA
AUX 129,99\$

P 150 579,99\$
MMX166 604,99\$
MMX200 749,99\$
MMX233 879,99\$

TOUS LES SYSTÈMES
VIENNENT AVEC
UNE GARANTIE DE 2 ANS

Déc. 31 9 h - 5 h
Jan. 1 Fermé
Jan. 2 12 h - 9 h
Jan. 3 9 h - 5 h
Jan. 3 11 h - 5 h

SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

**CARTE VIDEO
GAMER 3DFX
244,99\$**

**LECTEUR CD
ROM
24X-84,99 \$
32X-149,99 \$**

**IMPRIMANTE
CANON BJC-4300
279,99\$**

**Scanner couleur
Easy photo Imagewave
144,99\$
*Après rabais postal**

«JOYEUSES FÊTES!»

**Fax/Modems
56K 94,99 \$**

**Écrans
14 po SVGA 184,99 \$
15 po SVGA 249,99 \$
17 po SVGA 484,99 \$**

**HEAVY GEAR
59,99\$**

**TOMBRAIDER 2
59,99\$**

**QUAKE 2
64,99\$**

**Mémoire
30pin 128K 48 141
72pin 256K 800
4M 15 \$ 15 \$
8M 26 \$ 20 \$
16M 41 \$ 34 \$
32M 83 \$ 45 \$
Garantie à vie**

940, BOUL. ST-JEAN
ANGLE BRUNSWICK
POINTE-CLAIRE
TEL.: 426-2586
FAX: 426-3455

6436, JEAN-TALON EST
ANGLE LANGELLIER
SAINT-LEONARD
TEL.: 253-4306
FAX: 253-5834

577, ST-MARTIN O.
CÔTÉ DE LAIGNE
LAVEL
TEL.: 628-9707
FAX: 628-4364
MTL: 990-7869

3505, TASCHEREAU
ANGLE HOLMES
SAINT-HUBERT
TEL.: 445-7176
FAX: 445-7086
MTL: 990-6994

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATINPas de hausse du prix
du ticket de métro

■ La carte Autobus-métro (CAM) et les lisières de six tickets ne coûteront pas plus cher en 1998. Ceux qui bénéficient du tarif réduit devront déboursier 19 \$ pour obtenir leur carte et 4 \$ pour se procurer six billets. Les autres usagers devront payer leur CAM 45 \$ et leur lisière 6 \$. Le paiement en espèce reste aussi le même, tandis que les carnets de 12 billets disparaissent. Les Montréalais peuvent acheter leur CAM dans toutes les stations de métro jusqu'au 9 janvier. Par la suite, ils pourront se la procurer à la station Berri-UQAM. Notez aussi que, puisque le programme CAM EXTRA est terminé, les détenteurs de titres mensuels ne peuvent plus profiter de rabais dans divers commerces.

Homme barricadé

■ Un Montréalais d'une soixantaine d'années a mobilisé négociateurs et policiers hier après-midi, en se barricadant dans sa maison de la rue Cartier, dans le quartier Bordeaux. Le sexagénaire, qui vit seul, a composé le 911 vers 14 h, pour menacer de faire feu sur tout policier qui oserait s'aventurer chez lui. L'homme venait de parler à un employé de Bell Canada, à qui il s'est plaint de recevoir des appels de menaces. Les policiers ignorent le mobile de son geste, mais sont tout de même parvenus à le faire sortir après trois heures d'efforts.

Recherchée

■ La police de la CUM est toujours à la recherche de Barbara

Barbara
Mueller

Mueller, une Allemande de 72 ans disparue le 21 décembre dernier à Pierrefonds. Elle pèse 70 kg, mesure 1,50 m, a les cheveux gris et les yeux bruns. Au moment de sa

disparition, elle portait un manteau brun, un chapeau de fourrure brun et un pantalon vert foncé. Tout information peut être transmise à la police en composant le 280-0102.

Transport gratuit
à Laval

■ La Société de transport de Laval offre un cadeau à sa clientèle aujourd'hui. En l'honneur du réveillon du Nouvel An, les passagers pourront se déplacer gratuitement (aussi bien en autobus qu'en transport adapté), de midi jusqu'à l'arrêt de service, tard en soirée. Pour tout renseignements sur les horaires, circuits et tarifs, on peut composer le 688-6520.

Nez rouge: rien d'autre
qu'un service de taxi gratuit?

Une bénévole suggère d'abolir le service après le 27 décembre

DENIS ARCAND

Au moment où 180 bénévoles de Nez rouge-Montréal attachent leur tuque en prévision du grand charroi de picoleurs de cette nuit, l'organisme civique sans but lucratif vit un certain questionnement.

Des membres estiment que sa vocation est maintenant en partie dénaturée par des usagers abusifs de la Saint-Sylvestre pour qui Nez rouge est devenu un service de taxi gratuit qui permet de planifier des soirées bien arrosées sans en assumer la pleine responsabilité.

« La vraie clientèle cible de Nez rouge est celle des buveurs occasionnels qui sortent du party de bureau d'avant Noël et qui se rendent compte que — l'ambiance et la fatigue aidant — ils ont pris un verre de trop et qu'il vaut mieux laisser la voiture au boulot, a rappelé hier Brigitte Frot, vice-présidente de Nez rouge pour l'île de Montréal. On vise aussi la clientèle

du réveillon, le 24 décembre: monsieur a bu un peu plus qu'il pensait et se découvre pompette en mettant ses claques; madame suggère de ne pas conduire pour rentrer chez eux. »

Pour ces gens, la consommation excessive est un peu accidentelle et ils font bien d'appeler Nez rouge, plutôt que de risquer de conduire avec un taux d'alcoolémie douteux, affirme Mme Frot: « C'est faire preuve de responsabilité personnelle et sociale. »

Mais il y a un usage profondément abusif qu'on voit apparaître surtout après Noël. Et le soir du 31 décembre, surtout, il y en a pas mal pour qui c'est planifié. On a des

gens qui appellent Nez rouge pour se rendre d'un party à l'autre et qui rappellent vers 4 h du matin pour rentrer chez eux. Il y a même un type qui nous a appelés (lundi) d'Ontario en prévision de (ce soir): il voulait réserver! Il demandait qu'on le ramène chez lui, dans l'Outaouais. Évidemment, on lui a dit que c'était impossible, qu'on allait pas monopoliser une équipe de trois bénévoles durant quatre heures pour ça.

« C'est rarement aussi extrême, mais 80 % de notre clientèle habite la banlieue. »

Mme Frot souligne que les bénévoles aussi voient la différence: « Les transports qu'on fait lors des parties de bureau ou le soir de Noël sont généralement très agréables, autant pour les bénévoles que pour ceux qu'ils conduisent chez eux. C'est une expérience très conviviale. »

« Mais croyez-moi, avec les passagers de la Saint-Sylvestre, ça

n'est pas toujours aussi sympathique. Il ne faut pas généraliser, mais c'est parfois très éméché, avec une conversation à l'avenant et une poignée de change comme don... »

Cela se voit dans le nombre de bénévoles disponibles: 230 équipes de trois Nez rouges le 19 décembre (qui ont ramené 1134 personnes chez elles); seulement 60 équipes de trois bénévoles ce soir, qui essaieront de répondre à au moins 600 appels.

Mme Frot rappelle qu'elle ne travaillerait certainement pas pour Nez rouge si elle avait quelque chose contre fêter. Mais elle suggère à ceux qui planifient de bien arroser la nouvelle année de se payer un taxi ou de coucher chez leurs hôtes plutôt que de créer un achalandage indu pour les bénévoles.

« Personnellement, et cela n'engage que moi, j'abolirais carrément le service après le 27 ou 28 décembre. »

Trudel
se réjouit
de quelques
fusions

Le nombre de petites municipalités du Québec qui ont fusionné jusqu'à maintenant s'élève à 65 sur les 411 dont le ministre Rémy Trudel souhaite le regroupement dans un premier temps. Elles forment 32 nouvelles entités, ce qui constitue, a affirmé hier le ministre des Affaires municipales, « un succès sans précédent ».

Le nombre de municipalités qui sont « en phase d'étude de regroupement » s'élève à 319 et 27 autres n'ont encore rien entrepris. Québec leur a donné jusqu'au 1er janvier 1999 pour compléter une étude de faisabilité.

M. Trudel avait lancé en mai 1996 sa politique de consolidation des communautés locales, qui visait les entités comptant moins de 10 000 habitants, en excluant notamment la grande région de Montréal. Il s'agit dans la moitié des cas d'entités village-paroisse. La politique s'accompagnait de mesures incitatives.

Quelque 720 autres municipalités, dont presque les trois quarts ont une population inférieure à 1500 personnes, sont consolidées par un recours accru à la Municipalité régionale de comté (MRC).

Aucune politique n'a été annoncée pour les 21 villes de plus de 10 000 habitants et les six régions métropolitaines de la province (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Hull).

Exemples de regroupements réalisés jusqu'à maintenant: Saint-Félicien et Sainte-Méthode au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les municipalités et village de Sault-au-Mouton avec Saint-Paul-du-Nord (Côte-Nord), Paspébiac et Paspébiac-Ouest (Gaspésie), etc.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Des cadeaux qui font la joie
des enfants réfugiés

La petite Ivana Claire Silva et sa mère, Marilin Cusi, ont eu droit à un chaleureux accueil hier après-midi, lors d'une fête où se sont retrouvés quelques dizaines d'enfants réfugiés d'Amérique du Sud ou de Russie. Les petits, rassemblés dans une église de Westmount par le Interface Refugee Committee, ont chacun eu droit à un sac de cadeaux. Ils y ont découvert de petits jouets, qui appartenaient jadis aux élèves de l'école Windermere de Beaconsfield. C'est Ann Robson, fondatrice du Centre d'assistance pour réfugiés, qui a eu l'idée de cette fête il y a quelques années.

Têtes d'affiche

Le YWCA est à la recherche de candidates pour la remise de ses prix « Femmes de mérite ». Si vous connaissez une femme qui s'est illustrée par ses réalisations personnelles ou professionnelles, vous pouvez soumettre sa candidature d'ici le 30 janvier 17 h à: YWCA de Montréal, secrétariat « Femmes de mérite », 1355, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T3. Tél. 866-9941.

Sydney
Levy

■ La chaire de commerce Omer DeSerres (École des hautes études commerciales) vient de décerner pour une toute première fois le titre de « figure légendaire du marketing » à Sydney Levy, psychologue de formation devenu directeur du département de marketing du College of Business and Public Administration, de l'Université d'Arizona. Son expertise concerne tout particulièrement le comportement humain au quoti-

dien, les relations interpersonnelles, les activités liées au travail et le comportement du consommateur.

Michel
Fillion

■ Profitant de la tenue de l'une des réunions du club Kiwanis Saint-Laurent de Montréal, la fondation Mira a procédé à la remise de deux chiens-guides. C'est grâce pour une part à une contribution d'ABB, représentée par Michel Fillion et, pour une autre part, à une contribution des Kiwanis, que Cynthia Demers et Dominique Brien ont pu repartir avec chacun un chien-guide.

■ Le syndicat des Métallurgistes (FTQ) soutient plusieurs bonnes causes, dont celle du club des petits déjeuners. C'est à l'occasion d'une rencontre de l'un de ses clubs de petit déjeuner, à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf (quartier Rosemont) que le directeur québécois des syndicats des Métallurgistes, Arnold Dugas, a remis un don de 10 000 \$ à Daniel

Germain, directeur du club des petits déjeuners.

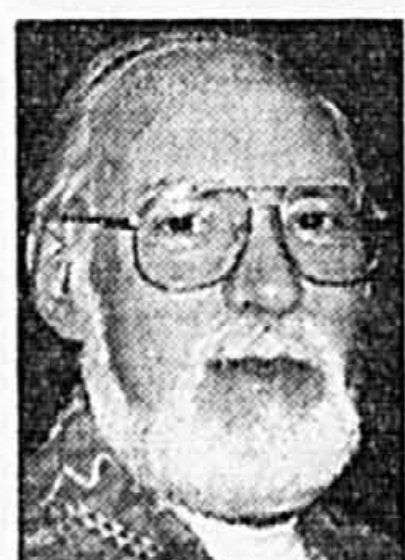
Pierre
Roy

■ La Fondation de l'Université du Québec à Montréal compte cette année sur Pierre Roy, président et chef de la direction des réseaux Premier Choix, comme président de sa campagne de développement dont l'objectif est de recueillir 1 350 000 \$. Cet argent profitera principalement aux étudiants, entre autres par la remise de bourses.

■ Le comédien Raymond Bouchard et l'animateur Gaston L'Heureux poursuivront jusqu'en février, à titre de porte-parole de l'Association diabète Québec, une tournée de sensibilisation au diabète.

■ Le docteur Louis-Conrad Pelletier vient d'être nommé, pour un mandat de quatre ans, directeur de la recherche à l'hôpital du Sacré-

Coeur de Montréal. Il pratique la chirurgie cardiaque à Sacré-Coeur et à l'Institut de cardiologie. Il enseigne la chirurgie depuis près de 25 ans.

Jean-Claude
Le Vasseur

■ C'est un résident de Daveluyville, Jean-Claude Le Vasseur, qui vient d'accéder à la présidence de l'organisme de coopération internationale Développement et paix, qui s'est engagé à financer près de 300 projets de développement et secours d'urgence dans 45 pays, ce qui représente un débours de 13 millions.

■ Les employés de la Communauté urbaine de Montréal ont tenu différentes activités de financement, dont un encan à l'occasion du petit déjeuner de Noël. On a ainsi amassé 3000 \$, et six boîtes de jouets, de nourriture et de vêtements, qui ont été remis à des ou-

vres de charité, dont principalement Jeunesse au soleil.

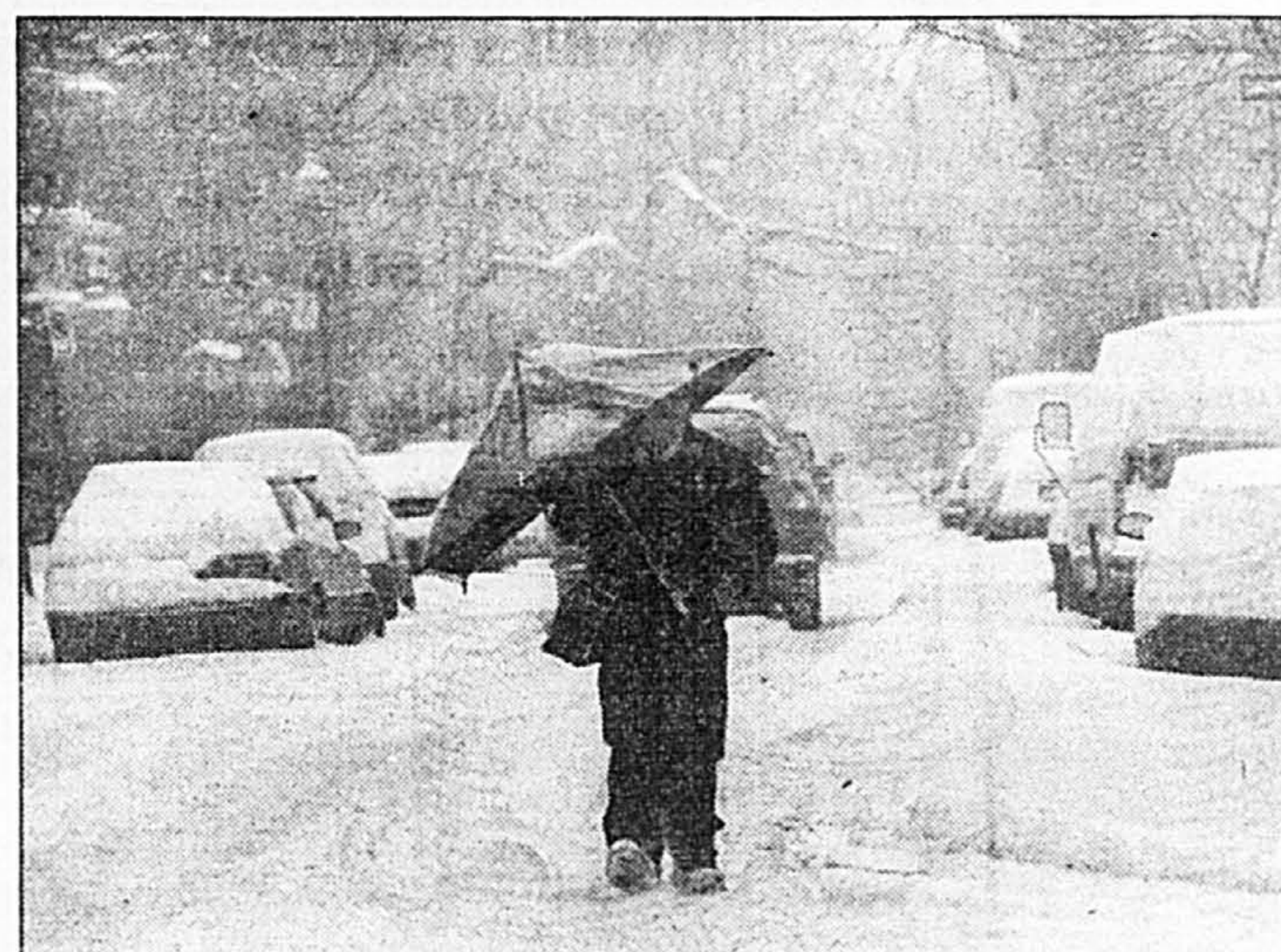
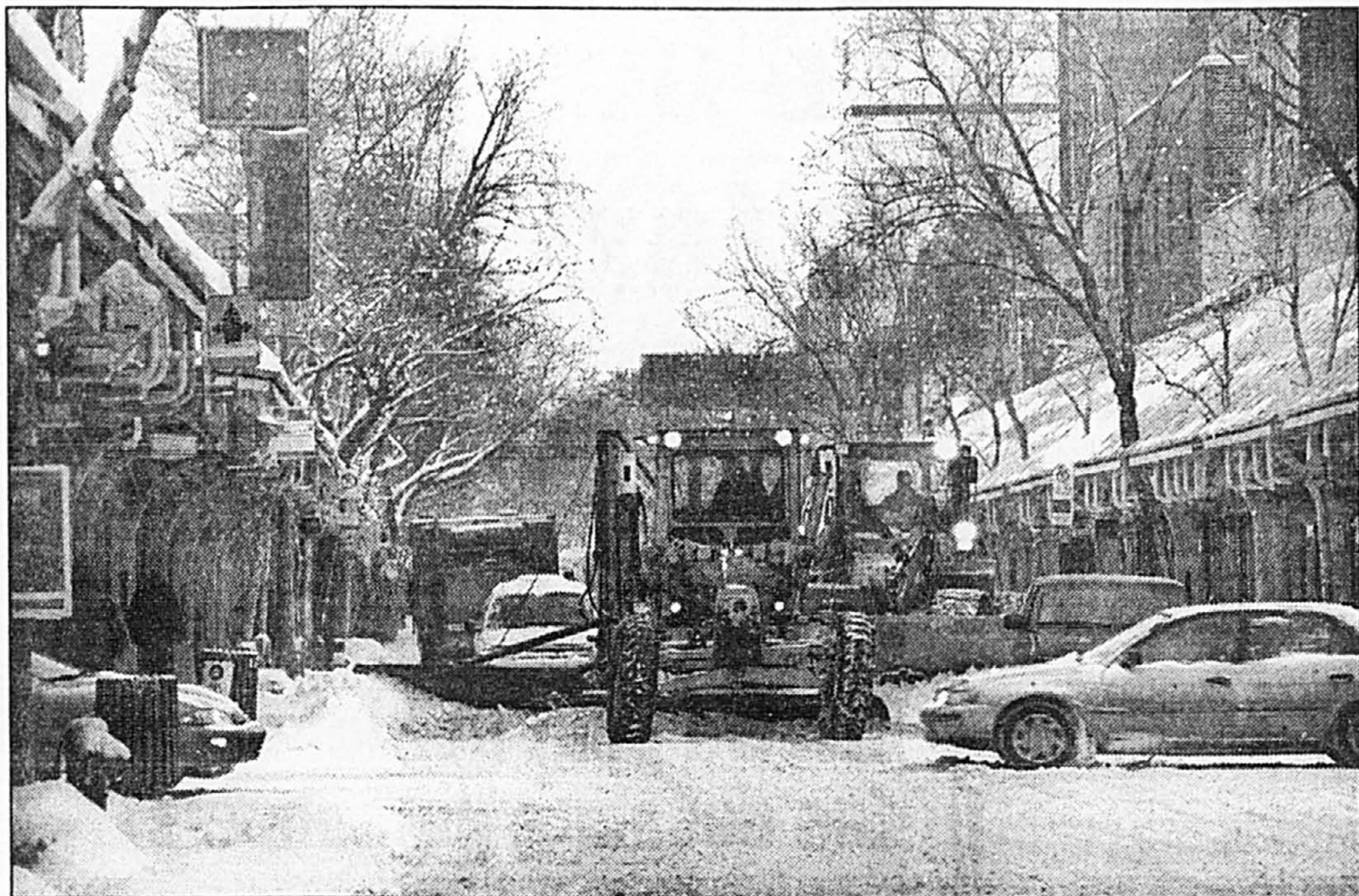
Sebastian
van Berkton

■ Gestionnaire du Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation Talvest-Hyperion, Sebastian van Berkton, et Jean Morissette, vice-président, ventes et marketing de Gestion financière Talvest, distributeur du fonds, viennent de remporter le trophée du Fonds à faible capitalisation de l'année, dans le cadre du concours Canadian Mutual Funds Awards. C'est la première fois qu'un gestionnaire québécois et une entreprise québécoise remportent pareil honneur.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro



PHOTOS ARMAND TROTIER ET MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Partout dans la métropole, des dizaines de monstres de métal sont sortis dans les rues, l'appétit aiguisé par les 15 centimètres de neige qui recouvraient l'asphalte. Que ce soit en triporteur, agrippés à un ballon ou cachés derrière un parapluie, les Montréalais se sont eux aussi attaqués au tapis de flocons... chacun à sa manière.

Le gars de la météo s'est encore trompé

Au lieu de la tempête du siècle, nous avons eu droit à 15 misérables centimètres de neige

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le ciel a fait faux bond aux météorologues hier.

Alors qu'on attendait la « tempête du siècle », avec des trombes de flocons et des vents se déchainant pendant 24 heures, Montréal a eu droit à 15 petits centimètres de neige, poussés par de légères rafales.

Mais si ce bilan peut décevoir les amateurs de statistiques, il a sans doute réjoui les automobilistes, déjà bien assez éprouvés par la tourmente « standard » à laquelle ils ont eu droit.

C'est qu'entre quatre heures du matin et quatre heures de l'après-midi, la Sûreté du Québec a dénombré 80 accidents à travers la province, dont 20 ont fait de légers blessés. Plus de 75 véhicules se sont aussi retrouvés dans le décor. Sans compter les nombreux camions de déneigement et épandeurs du ministère des Transports qui ont joué aux autos-tamponneuses, heurtés par les automobilistes ayant eu l'imprudence de les dépasser ou de les suivre de trop près.

« Ça a surtout cogné à Montréal, mais c'était une journée normale pour une tempête, résume l'agent Pierre Robichaud. Le vent était beaucoup moins fort qu'on le craignait la veille. Soixante-dix sorties de route dans toute la province, ce n'est pas beaucoup. Certains jours, on en a autant seulement aux environs de Sainte-Madeleine. »

300 kilomètres de routes fermées

À Montréal, les nombreux accrochages ont tout de même provoqué la fermeture de trois autoroutes. En matinée, un camion-remorque



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Quand il faut, il faut...

qui s'est replié sur lui-même a d'abord bloqué l'autoroute Métropolitaine, près du pont Charles-de-Gaulle. Pendant quelques heures, un autre accident a aussi empêché les voitures d'emprunter l'autoroute 15 en direction des États-Unis. Et vers 14 h, l'autoroute 20 était fermée à son tour, lorsqu'un camion a quitté la route près de Saint-Hyacinthe.

En région, ce sont plutôt les mauvaises conditions qui ont mis « hors d'usage » le

centième des 30 000 km de routes sillonnant le Québec. De violentes bourrasques ont enveloppé la 20 de poudrière, entre Charny et Montmagny, et on a donc fermé ce tronçon de route toute la journée. Sur la Côte-Nord (entre Baie-Comeau et Port-Cartier), les poids lourds n'ont pu emprunter la 138, glacieuse et balayée de neige à partir de 13 h. En Gaspésie, ce sont plutôt les fortes marées qui ont inondé d'eau la route 132, forçant ainsi

les automobilistes à faire quelques détours en fin d'après-midi.

Si les Montréalais ont été épargnés par les vents (qui ont soufflé entre 15 et 30 km/h plutôt que les 50 à 70 annoncés), ils ont dû pelleter presque autant de neige qu'ailleurs. André Laferrière, météorologue à Environnement Canada, indique en effet qu'entre 15 et 20 centimètres de poudre blanche se sont accumulés presque partout au Québec. Ce sont les régions de Charlevoix et du Saguenay qui ont le plus goûté aux caprices de l'hiver.

À travers le Québec, quelque 1800 « déneigeurs » sont donc sur le qui-vive depuis 4 h hier, alors que tombaient les premiers flocons. Aux environs de la métropole, plus d'une centaine d'entre eux se sont activés sur les routes ou dans les entrepôts, pour charger le sel dans d'énormes camions. Toute la nuit dernière, et jusqu'à ce matin, d'autres leur ont succédé, fermant diverses sections des autoroutes Décarie, Métropolitaine et des Laurentides pour mieux travailler.

Quant à ceux qui ont emprunté la voie des airs, ils n'ont pas vraiment eu à s'en repentir. A Dorval, on rapporte quelques retards mineurs (de 15 à 25 minutes) pour déglacer les appareils. Vers 14 h, quelques avions ont aussi tourné entre 30 et 45 minutes au-dessus de Trois-Rivières ou des États-Unis, parce qu'on prenait la précaution d'espacer les atterrissages. Un pilote venu de Boston a tout de même préféré se poser à Mirabel. Et, peu avant 7 h, Canadien a annulé deux de ses vols en partance pour Calgary et Toronto.

Et la tempête du siècle ? Ce sera peut-être pour l'année qui commence demain ou pour celle d'après. En attendant, la tourmente des tourmentes restera associée au 4 mars 1971 : plus de 43 cm de neige ensevelissaient alors Dorval.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Helen Fotopulos

Helen Fotopulos quitte à son tour le RCM

ANDRÉ NOËL

La conseillère du Mile-End, Helen Fotopulos, a démissionné hier du Rassemblement des citoyens de Montréal en raison d'un profond désaccord avec la leader du RCM à l'hôtel de ville, Thérèse Daviau.

Cette démission suit celle d'André Lavallée, un autre conseiller du RCM et un des piliers du parti, en novembre. Le conseiller Michael Applebaum a également démissionné, en décembre.

Comme eux, Mme Fotopulos sera conseillère indépendante. Elle reste vague quand on lui demande si elle compte se joindre au groupe des dissidents, qui se forme tranquillement autour de l'ancien maire Jean Doré.

« Personne ne m'a approchée, a-t-elle dit hier. Pour l'instant, je veux vivre l'indépendance. Je ne ferme pas la porte à autre chose, mais il est beaucoup trop tôt pour ça. »

Mme Fotopulos s'est fait apprê-

cier, à l'hôtel de ville, pour sa grande maîtrise de ses dossiers : culture, équipements scientifiques, patrimoine, parcs, relations interculturelles. Son départ risque d'affecter gravement le caucus des conseillers encore fidèles au RCM : Thérèse Daviau (chef de l'opposition), Louise Roy, Richard Théorêt, Michel Prescott et Robert Laramee.

Dans une lettre envoyée au président du RCM, Abe Limonchik, elle se montre attristée de quitter un parti composé de militants qu'elle respecte encore. Mais elle tire à boulets rouges sur Mme Daviau.

« Malgré l'évidente bonne foi des militants et leur volonté manifeste de s'attaquer aux vrais problèmes de Montréal, je ne peux cautionner par ma présence le manque de vision et d'habileté politique de l'actuelle leader de l'opposition et éventuelle candidate à la mairie de Montréal, écrit-elle. »

« L'absence de soutien aux mem-

bres dans la réalisation de leurs mandats respectifs, une limitation tout à fait inacceptable des moyens mis à leur disposition, une censure du droit de parole et de dissidence qui relève plus du 'crois ou crève' que du respect de la ligne de parti, de même que le profond malaise ressenti devant les improvisations stratégiques de la leader du caucus (Mme Daviau) lors de l'étude du budget, m'obligent à prendre une distance désormais incompatible avec mon appartenance au RCM. »

Au cours d'un entretien, hier, Mme Fotopulos a dit que Mme Daviau n'avait pas la combativité nécessaire pour assumer son rôle de chef de l'opposition. Elle lui reproche de ne pas prendre ses distances face au gouvernement du Québec, qui a ni plus ni moins mis la Ville de Montréal en tutelle, l'obligeant à vendre l'Hippodrome et à adopter un budget « inacceptable ».

« À mon avis, l'opposition doit jouer son rôle d'opposition, a-t-elle dit. Il fallait s'opposer fermement

au dernier budget présenté par l'administration Bourque. Non seulement parce qu'il comprenait un déficit, mais aussi à cause de ses priorités. Au lieu de ça, le chef de l'opposition a improvisé et tergiversé. Ses messages étaient contradictoires. »

« Quand on est dans l'opposition, on ne peut pas toujours plaire à tout le monde, aux journaux et au gouvernement. Il faut être le chien de garde de l'administration, prendre les devants, développer une vision. »

Mme Fotopulos, une orthopédoque âgée de 46 ans, a assisté à la fondation du RCM en 1974 et en est devenue membre en 1976. Elle a perdu ses élections en 1978, a organisé les campagnes électorales de M. Limonchik de 1982 et de 1986 et a travaillé comme attachée politique au bureau du maire Jean Doré entre 1988 et 1994. Elle a été élue conseillère du Mile-End aux dernières élections. Les prochaines élections auront lieu en novembre.

Ottawa et la Saskatchewan : pas d'accord sur les gaz à réduire

Presse Canadienne
REGINA

Si cela devient nécessaire, le gouvernement fédéral ratifiera une entente limitant les émissions de gaz à effet de serre sans l'appui de toutes les provinces, a déclaré le ministre des Ressources naturelles, Ralph Goodale.

« En bout de ligne, la décision concernant la ratification d'un accord international appartient au gouvernement fédéral, a déclaré M. Goodale lors d'une conférence de presse qui avait lieu récemment. (...) Nous prendrons cette décision au moment que nous jugerons opportun, selon les circonstances qui prévaudront au Canada. »

Le mois prochain, Ottawa entreprendra des discussions avec les dirigeants provinciaux afin de trouver des façons de réaliser les nouveaux objectifs plus élevés qui ont été acceptés plus tôt ce mois-ci à Kyoto, au Japon.

À la conférence de Kyoto, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport au niveau atteint en 1990, d'ici l'an 2008 à 2012. Le gaz le plus important est le gaz carbonique qui est produit par l'énergie combustible fossile.

L'accord requiert des réductions plus importantes que celles qui avaient été acceptées par les provinces et le gouvernement fédéral en novembre, lors d'une rencontre

des ministres de l'énergie et de l'environnement à Regina. Les changements apportés ont déplu à la Saskatchewan, qui a refusé d'envoyer une délégation à Kyoto.

Le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, ne croit pas qu'Ottawa puisse ratifier l'accord sans le consentement des provinces. « Ils ont besoin de l'autorisation des provinces, a-t-il déclaré lors d'une entrevue de fin d'année. C'est pratiquement irréfutable, du moins de la façon dont je comprends la loi. » Selon la Constitution, un traité international est de la responsabilité d'Ottawa, mais s'il empiète sur un domaine de juridiction provinciale, la province a son mot à dire, croit M. Romanow.

Sang contaminé : amendement au Code criminel prévu

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral promet d'apporter un amendement au Code criminel qui permettrait à la police de déposer plus facilement des accusations criminelles dans le scandale du sang contaminé.

Une disposition du code stipule actuellement qu'un décès doit se produire moins d'un an et un jour après le délit reproché pour pouvoir porter des accusations d'homicide ou de négligence criminelle ayant causé la mort.

« Nous allons la faire disparaître l'an prochain, dit Pierre Gratton, porte-parole de la ministre de la Justice, Anne McLellan. Cette disposition ne reflète pas l'état actuel de la technologie, qui permet de

garder les gens en vie pendant de plus longues périodes. »

M. Gratton précise que ce changement se préparait depuis plusieurs années et qu'il n'est pas lié à la tragédie du sang contaminé, où des dizaines de milliers de gens ont contracté le virus du sida ou l'hépatite C au cours des années 80.

Les juristes disent que l'amendement à la loi pourrait ouvrir la porte à des accusations graves si la ministre de la Justice décide que la législation doit être appliquée rétroactivement.

La GRC a annoncé la semaine dernière qu'elle faisait enquête afin de découvrir s'il y avait suffisamment de preuves pour porter des accusations dans l'affaire du sang contaminé.

La direction et le personnel des Petites Annonces de **La Presse** tiennent à adresser leurs meilleurs vœux à tous leurs clients et lecteurs à l'occasion du jour de l'An.

Veillez noter que *La Presse* ne sera pas publiée le jeudi 1er janvier, jour de l'An, ni le vendredi 2 janvier.

Nos bureaux fermeront à midi le mercredi 31 décembre et rouvriront le lundi 5 janvier à 8 h.

La Presse



J354 M

253318

Ottawa peut garder secrets des dossiers personnels

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a le droit de maintenir le secret entourant les dossiers de citoyens montés par des organismes publics, selon un récent jugement de la Cour fédérale confirmant une décision rendue par un tribunal de moindre instance.

La cause en jeu est celle de Clayton Ruby, un avocat torontois qui, il y a neuf ans, a demandé à consulter les renseignements colligés sur son compte par la GRC alors qu'il défendait la cause des anti-conscriptionnistes et des opposants à la guerre du Vietnam.

Or, la GRC, de même que par la suite le ministère des Affaires étrangères et le Service canadien du renseignement de sécurité, ont tous trois refusé d'acquiescer à sa

requête. Me Ruby a donc décidé de porter sa cause devant les tribunaux, affirmant qu'il était de son droit d'en connaître le contenu.

Malgré le deuxième revers juridique qu'il vient d'essuyer, il compte poursuivre son combat et porter sa cause en appel. « Une démocratie ne peut fonctionner si un gouvernement fiche en secret ses citoyens et garde ces dossiers secrets en permanence », estime l'avocat. Il est particulièrement choqué de constater que le gouvernement peut faire des dépositions confidentielles. Dans son jugement, la Cour fédérale a admis les arguments du gouvernement voulant qu'un juge puisse parfois recevoir des informatins en toute confidentialité lorsque la sécurité nationale et les sources des organismes publics sont en jeu.

Cherchez
LE COLLÈGE

SONDAGE

SUR LES HABITUDES INTERNET DES JEUNES DE 7 À 16 ANS

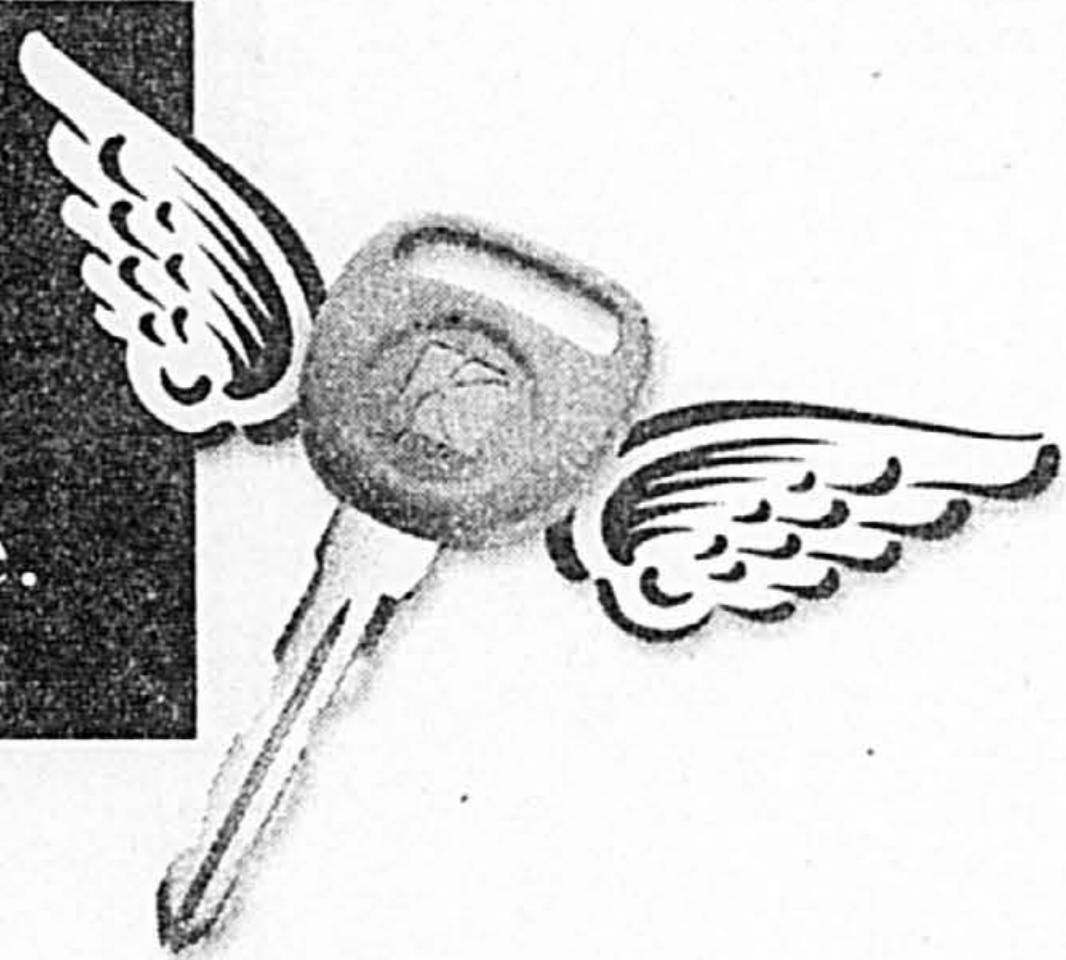
PRIX
CONCOURS
RÈGLEMENTS

www.ccllemoyne.edu



2533541

Magasiner une Saturn,
c'est beaucoup plus agréable
que de magasiner une voiture.



238 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 \$ comptant ou 16 403 \$†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SL1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
177 \$	2000 \$
208 \$	1000 \$
238 \$	0 \$
Climatiseur 19 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 15 \$ de plus par mois	



SATURN Pour faire tout autrement

Pas de vendeurs, pas de pression, pas de promesses, pas « d'occasion en or », pas de « vente du siècle », pas de « deal juste pour toi », pas de voiture tout court, juste des Saturn, sans marchandage, sans compromis. Et avec notre façon différente de faire les choses en prime.

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

258 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 \$ comptant ou 16 503 \$†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
198 \$	2000 \$
228 \$	1000 \$
258 \$	0 \$
Climatiseur 20 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 15 \$ de plus par mois	

247 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
0 \$ comptant ou 16 873 \$†
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SC1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
186 \$	2000 \$
217 \$	1000 \$
247 \$	0 \$
Climatiseur 18 \$ de plus par mois	
Transmission automatique 14 \$ de plus par mois	

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

2533542

Les originales et les meilleures!

Aubaines

mystère

Le samedi 3 janvier et le dimanche 4 janvier

10 % à 50 % de rabais

**SAMEDI,
DÈS 8 H 30;
DIMANCHE,
DÈS 10 H!**

30 % à 50 % de rabais

Une sélection d'articles
à prix ordinaire!

10 % à 25 % de rabais

Presque tous les articles
à prix ordinaire, de solde
et de liquidation!

15 % de rabais

Gros
électroménagers
Beaumarck®
à prix ordinaire

Gros électroménagers,
rayon 627.

Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère, ou l'une de celles distribuées en magasin, pour connaître les détails, les exceptions et le règlement. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les Aubaines mystère et les offres spéciales.



la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur pour moins cher

Votre mission:
revivifiez votre demeure.
C'est la course contre la
montre. Allez vite!



KURS
Commode à 6 tiroirs
129\$
au lieu de **259\$**

En vigueur de sam. et dim. seulement.
Limite: deux par client, jusqu'à épuisement.
Assemblage requis.

LES SOLDES D'HIVER IKEA. MAINTENANT.

Jusqu'à 50% de rabais sur des articles du tonnerre dans tous les rayons.



IKEA Montréal, Autoroute 40 et Cavendish.

Hrs d'ouverture spéciales: Lun. - merc. de 10 à 21h. • Sam. de 9 à 17h. • Dim. 10 à 17h. • Fermé le vendredi. Fermé le Jour de l'An. Fin des soldes le 11 janvier.

©Inter IKEA Systems. B.V. 1998.

EATON

VENTE

DE FERMETURE

DE MAGASIN

À CAVENDISH

ET LASALLE

**À compter du samedi 3 janvier 1998
tout doit être vendu**

10% à 50%
de rabais

sur le plus bas prix étiqueté

Ne tardez pas et profitez de rabais* incroyables sur

- vêtements mode et lingerie pour femmes • accessoires • vêtements pour enfants et bébés
- vêtements pour hommes • literie et linge de maison • matelas • articles de cuisine
- gros électroménagers • bijoux et sacs à mains • souliers
- meubles (à Cavendish seulement) • appareils audio-vidéo (à LaSalle seulement)

TOUTES LES VENTES SONT FINALES

Achats en personne seulement.

Les chèques-cadeaux et les dollars-remise Eaton sont acceptés, mais toutes les autres offres Eaton ne s'appliquent pas. *Exceptions: produits de beauté et fragrances.

Nos magasins à Cavendish et LaSalle fermeront leurs portes le 28 février 1998.

Cavendish, 5800, boulevard Cavendish, Mail Cavendish.

LaSalle, 7101, Newman, LaSalle.

Heures de magasin: lundi à mercredi 9 h 30 à 18 h;
jeudi et vendredi 9 h 30 à 21 h;
samedi: 8 h 30 à 17 h;
dimanche: 12 h à 17 h.

De nombreuses irrégularités à la SQ

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

De nombreuses irrégularités auraient entaché le travail de la Sûreté du Québec ces dernières années, selon plusieurs témoignages entendus dans le cadre des travaux de la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté du Québec.

L'un des témoins clés entendus jusqu'à maintenant, Michel Arcand, ex-directeur de l'escouade Carcajou, a notamment laissé entendre qu'il existait au sein du corps policier une véritable loi du silence. « Ca ne se fait pas dénoncer », a-t-il entre autres déclaré au cours de son témoignage.

En vertu de cette loi du silence, des policiers auraient été victimes d'intimidation de la part de collègues, ont aussi avancé d'autres témoins importants, dont Hilaire Isabelle et Bernard Arsenault.

La commission Poitras, qui a vu le jour dans la foulée du cafouillage policier dans l'affaire Matticks, cherche à savoir s'il existe des problèmes relativement à la gestion du corps policier, notamment dans le département des enquêtes criminelles.

La commission Poitras a complé-

té le 18 décembre dernier sa 96^e journée d'audition et a entendu jusqu'à ce jour 14 témoins.

Selon la preuve recueillie par les enquêteurs Hilaire Isabelle, Bernard Arsenault et Louis Boudreault, les policiers de la répression du banditisme — qui surveillaient les membres du clan Matticks — n'avaient pas de preuves directes pour les accuser d'être à l'origine de l'importation de 26,5 tonnes de haschisch séjournant dans des conteneurs, dans le port de Montréal, sans que personne ne les réclame.

Isabelle, Arsenault et Boudreault avaient été chargés par l'ex-directeur général de la SQ, Serge Barbeau, de trouver qui avait commis des fautes professionnelles dans le dossier Matticks.

Des documents reliant les Matticks aux conteneurs en question ont donc été « plantés » par des policiers, a estimé le trio d'enquêteurs.

En outre, des policiers se seraient parjurés au cours du procès des Matticks pour camoufler cette fabrication de preuves et couvrir leurs auteurs et ceux qui l'avait planifiée, ont avancé les trois enquêteurs.

Mais la décision de la juge Micheline Corbeil-Laramée, le 15 juin 1995, de mettre un terme abruptement au procès des Matticks en cours depuis une soixantaine de

jours a constitué un véritable pavé dans la mare. La magistrate s'est dite convaincue que des policiers avaient agi illégalement pour incriminer les Matticks et suggéré que certains s'étaient parjurés.

Après de multiples péripéties, les enquêteurs Isabelle, Boudreault et Arsenault ont été suspendus de leurs fonctions le 15 octobre 1996 pour manque de loyauté, notamment envers le directeur général et la SQ.

De nombreux autres présumés incidents ont été portés à l'attention de la commission Poitras, comme l'intimidation de témoins par des policiers ou encore l'intervention de policiers pour aider un ami mal pris dans une affaire privée.

Au fil des témoignages, les procureurs de la commission ont tenté de démontrer que la piètre gestion de certains, comme celle de M. Mi-



Enquête sur la SQ

chel Arcand, directeur de l'escouade Carcajou, avant que le directeur Barbeau lui retire cette responsabilité, à la demande du ministre de la Sécurité publique du moment, Robert Perreault. C'est d'ailleurs ce qu'aurait appris à ses dépens Mario Simard, ont témoigné les enquêteurs Isabelle et Arsenault, après qu'il eut accepté de leur dire que les policiers Pierre Duclos et Lucien Landry auraient exercé sur lui des pressions pour qu'il mente à la cour pour camoufler la fabrication de preuves.

Il aurait été menacé de mort, aurait même dû se cacher, déménager à Québec avant d'être suspendu par le directeur Barbeau pour parjure, a-t-il été relevé au cours de l'enquête.

Les procureurs de la commission ont en outre mis la main sur de multiples documents tendant à démontrer qu'il existe un véritable fouillis dans

le traitement des fautes professionnelles faisant l'objet d'enquêtes internes. L'arbitraire semble la règle. Les négociations patronales-syndicales exerceraient également un poids non négligeable dans ce genre de dossiers.

Si un policier s'avise de transgresser la loi du silence, il aura un prix à payer, a reconnu par ailleurs

Michel Arcand, qui dirigeait l'escouade Carcajou, avant que le directeur Barbeau lui retire cette responsabilité, à la demande du ministre de la Sécurité publique du moment, Robert Perreault. C'est d'ailleurs ce qu'aurait appris à ses dépens Mario Simard, ont témoigné les enquêteurs Isabelle et Arsenault, après qu'il eut accepté de leur dire que les policiers Pierre Duclos et Lucien Landry auraient exercé sur lui des pressions pour qu'il mente à la cour pour camoufler la fabrication de preuves.

Il aurait été menacé de mort, aurait même dû se cacher, déménager à Québec avant d'être suspendu par le directeur Barbeau pour parjure, a-t-il été relevé au cours de l'enquête.

« Ca ne se fait pas dénoncer », a dit Michel Arcand, lors de son témoignage.

« Pour qui vous prenez vous pour faire des enquêtes sur les enquêtes », aurait dit à l'enquêteur Hilaire Isabelle le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles, André Dupré.

C'est dans ce contexte que l'actuel président l'Association des policiers provinciaux du Québec, Antonio Cannavino, viendra témoigner devant la commission, au cours des prochains mois.

La commission, qui doit compléter ses travaux en juin, recommencera à siéger mardi, le 6 janvier.

GRAND SOLDE D'APRÈS NOËL

Le StarTAC^{MC}
6000e de Motorola
Seulement **149 \$***



Crédit de 50 \$
sur votre première facture



Jusqu'à 50 % de rabais
sur certains accessoires

la différence est làSM



*En vigueur du 26 décembre 1997 au 3 janvier 1998 ou jusqu'à épuisement des stocks. Offert dans le cadre de certains forfaits, sous réserve de signature ou de prolongation de contrat pour une durée minimum de 12 mois. Taxes, services optionnels et autres frais (activation, accès annuel au réseau, interurbain, itinérance et temps d'antenne) en sus. Sous réserve de certaines conditions, d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Détails en magasin.

AGENTS AGRÉÉS

Blainville
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 433-0228
Candiac
Mobicell
Tél. : (514) 444-3658
Chomedey
Boutique Cellulaire
Tél. : (514) 686-6959
Métro Com Canada
Tél. : (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 626-8888
Dorion
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 424-1416
Dorval
J.D. Mobilité Inc.
Tél. : (514) 946-0511
Joliette
Boutique du Téléphone Inc.
Tél. : (514) 752-5030

Lafontaine
Cosat
Tél. : (514) 431-5122
L'Assomption
Servitel Communication
Tél. : (514) 589-1200
Laval
Centre de Téléphone Mobile
Auteuil
Tél. : (514) 628-9366
Cellular One
Tél. : (514) 667-1177

Longueuil
Silmel
Tél. : (514) 463-0565
Triacomm
Tél. : (514) 928-2244
Montréal
ABCO Télécom
Tél. : (514) 389-8900
C.B.C.I Télécom
Tél. : (514) 748-5224
C-Boss Communications
Tél. : (514) 990-9899

Communication Idéale
Montréal-Est
Tél. : (514) 645-4455
Location G.E.
Tél. : (514) 891-0008
Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222
Rosemère
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 979-3838
Shawinigan
Reynolds Radio Inc.
Tél. : (819) 539-1992

Sherbrooke
Audioteck
Tél. : (819) 562-9262
Gobell et Filles Inc.
Tél. : (819) 563-0406
Sainte-Anne-des-Monts
Aurora-Gios C.V.L. Inc.
Tél. : (819) 326-2006
St-Eustache
Communications J.D.
Tél. : (514) 974-7444
St-Jérôme
Cosat
Carrefour du Nord
Tél. : (514) 431-2856

St-Léonard
Carucell
Tél. : (514) 324-0000
Terrebonne
Boutique Cellulaire
Galerie de Terrebonne
Tél. : (514) 964-0828
Tracy
Radio Michel Inc.
Tél. : (514) 746-7777
Verdun
Citicell
Tél. : (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloix Inc.
Tél. : (514) 951-0446
Ville St-Laurent
J.G. Communication Itée
Tél. : (514) 956-8885
Lazer Auto
Tél. : (514) 334-4785
Westmount
Future Connection
Tél. : (514) 369-1222